TESTAMENT POLITIQUE DE CHARLES, DUC DE LORAINE ET DE BAR...

Theodor Heinrich Strattmann, ...

Digitized by Google

F·X
8
4-D
44

8.-4.D.44

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TESTAMENT POLITIQUE DE CHARLES, DUC DE LORAINE ET DE BAR.

Déposé entre les mains de l'Empereur Leopold à Presbourg le 29 Novembre 1687. en faveur du Roi d'Hongrie & ses Successeurs arivans à l'Empire.

A LIPSIC,
Chez GEORGE WEITMAN,
1696.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

PUisque de l'aveu de toute l'Europe, le feu Duc de Loraine étoit grand Capitaine, on ne peut douter qu'il n'ût d'excélentes qualitez, un jugement solide & profond, & une pénétration, qui pour être plus enfoncée que brillante, ne laissoit pas de lui procurer une grande justesse d'esprit, & un merveilleux discernement.

Il y a eu néanmoins quelques connoisseurs, qui ont prétendu que ce Prince étoit fort

BIBLIOTECA ROMA ... TORIO EMANUELE ... Google

borné, & que l'expérience, plûtôt que ſes lumieres, lui avoit acquiſe l'art de commander une armée & de la bien mettre en action ; De ceux-ci, les uns en jugent ſur ſon adoleſcence, comme ſi un eſprit tardif & peſant étoit une excluſion univerſéle de pénétration: au lieu que dans le ſens de Polybe, ce caractere d'hommes vole plus tard, mais auſſi plus haut que tant d'autres qui fretillent de ſi bonne heure, & qui ſont déja fatiguez au milieu de leur carière. Les autres croyent s'aſſurer mieux ſur les ſuffrages prétendus ſolides & éclairez de prés, de ceux qui

ont

ont eu l'honneur de converſer avec ce Prince, ou d'Office ou de confiance, & comme ſi le ſentiment de Meſſieurs les Miniſtres de la Cour Imperiale, peut être même la jalouſie de quelques Princes de l'Europe, étoit leur caution aſſurée & infaillible; ils veulent ſupoſer que ce Général n'avoit qu'autant d'étenduë d'eſprit qu'il a plû à ces Meſſieurs de lui en aſſigner; qu'ils peuvent ſe regler par là, & que les confidences, ou les inſtructions des Miniſtres de toute l'Europe à la Cour impériale, s'acordant à n'en pas juger autrement, il n'y a pas d'aparence de lui en

ſupoſer davantage.

On croit que les premiers raiſonnent imparfaitement, quand ils concluënt de la perfection de l'âge d'un Prince ſur la montre qu'il faiſoit dans ſon adoleſcence; n'i a-t'il pas éfectivement de ces imaginations aſſoupies, pareſſeuſes & lentes, qui ne s'éveillent qu'au bruit, & qui ne s'évertuënt qu'à la neceſſité. Le genre d'éducation qu'avoit reçû le feu Duc de Lorraine, l'état dans lequel il ſe trouva dés qu'il commença de ſe connoître, les démêlez & les diſgraces que l'un & l'autre lui procurerent avant que de pouvoir être à lui-même; cet-

te

te pointe d'élevation, & ce genre d'ambition, ou ce desir de grandeur, qui ne l'a jamais quité qu'au tombeau; les contretems fâcheux que cette delicateſſe lui a fait eſſuyer en France, en Pologne, à Rome, & en Autriche; tout cela relevoit-il le courage, & donnoit-il de l'aſſurance à un jeune Prince, qui ne pouvoit conſiderer ſa naiſſance & preſſentir ſes propres inclinations, ſans découvrir le fond & les ſuites de ſon malheur; il n'en faut pas davantage pour inferer que ſouvent cette indolence, dans laquelle il paroiſſoit, étoit politique, & que cét enfoncement

d'eſprit

d'esprit qu'il a fait paroître à dessein, n'a fait que surprendre toute l'Europe, quand on lui a vû faire des choses auquelles on ne s'atendoit pas de sa part.

On est bien assuré que les seconds sont les dupes de leur prévention, ou les idolâtres mal reglez des impressions du Ministere de l'Empereur, auprés duquel ce Prince n'a jamais osé paroître ce qu'il étoit, par la vive connoissance qu'il avoit de ce qu'il auroit eu à en atendre. Il se traduisoit donc pour vivre à la Cour Imperiale, selon l'esprit secret & impénétrable de cette Cour : En voici une preuve, & les suites qu'elle

qu'elle a eu acheveront de convaincre le Lecteur de ce qu'on avance, contre l'impression autentique de quelques Miniſtres publics, qui ſe ſont trompez les premiers à Vienne, & qui enſuite ſont venus tromper leur Maître ſur le detail & ſur le portrait de ce Prince.

Le feu Duc de Loraine remarqua, pendant que Vienne étoit aſſiegée par Kara Muſtafa, que l'ireſolution du Miniſtere, & la mauvaiſe diſpoſition du Prince Herman de Bade qui y préſidoit, avoit expoſé l'Etat à l'extremité, que ſi les Turcs euſſent fait ce qu'ils pouvoient faire avec autant de

monde qu'ils en avoient amené aux Portes de Vienne, jamais cette Ville n'ût tenu trente jours, quelque forte que fut ſa garniſon. Ce Prince vit en Campagne toutes les ſuites de cette éfroyable indiference à ſe bien préparer contre un ſi puiſſant ennemi; tous ces manquemens du miniſtere ne lui parurent conſiderables que par la profonde meditation qu'il faiſoit des moyens d'i remedier actuélement, & de s'i précautionner s'il en échapoit. Ce fut donc à la défaite des Otomans qu'il crût devoir s'en ouvrir à l'Empereur, pour l'intereſſer par lui-même au ſoins

de

de ſon glorieux Etat.

La foibleſſe de cette Majeſté compromit ce pauvre Prince auprés des Miniſtres de ſon Cabinet les plus acréditez ; il ne pût leur ſuggerer de ſi bonnes choſes, qu'ils ne s'aperçûſſent que cela ne venoit pas de ſon fond, moins encore de ſon experience ; ils en regarderent de travers le Generaliſſime, qu'ils crurent en être l'auteur; & s'imaginant déja que c'étoit fait de leur autorité dans l'Etat, & de leur aſcendant ſur l'eſprit de l'Empereur, s'ils ne coupoient racine à cette nouvéle confidence; ils paroiſſoient plus indécis & plus iréſolus que

jamais

jamais pour deſeſperer un Prince qui voyoit bien ce qu'il y avoit à faire, pour rétablir les affaires de l'Empereur en Hongrie, & pour profiter de l'éfroyable conſternation de l'Otoman.

La facilité de l'Empereur à s'expliquer d'une maniere nouvéle & odieuſe au Miniſtere, ayant déconcerté le Duc de Loraine, qui ne ſçavoit plus où donner de la tête, ni à qui s'adreſſer ; cette Majeſté crût racommoder les choſes, en s'érigeant enfin par les mêmes airs en chef de ſon Conſeil, pour y dire une fois abſolument qu'il y vouloit le ſiége de

Bude

Bude pour la Campagne prochaine, au préjudice de toute autre remontrance.

Cette déclaration fut apuyée & passée, mais elle coûta cher à l'Empereur & au Prince qui la lui avoit inspirée : Chacun sçait, ou peut lire dans les mememoires aleguez † ce qui en arriva.

† *Par l'Abé de D C. qu'une longue vexation a jusqu'ici empêché de paroître, quelque remontrance qu'il ait pû faire, datte de son retour de la Cour Imperiale, pour les rendre publics & en profiter le premier, au moins pour en être connu tel qu'il est, au dessus des fausses impressions que quelques Ministres, mal intentionnez, pouroient en avoir données. C'est dans les deux premieres parties de ce grand Ouvrage, qu'on trouvera un ample Commentaire de ce qui n'est ici qu'en abregé, même de tout ce qu'on ne*

comprend

comprend pas assez dans le Testament Politique, dont ce Préliminaire n'est que l'essay; & à la fin duquel un détail singularisé, sur l'esprit de la Cour Imperiale, à l'égard de toutes les Couronnes de l'Europe, achevera peut-être d'aprendre ce qu'on n'auroit pas dû ignorer il y a plus de cinq ans; puisqu'il n'a pas tenu à celui qui le possede, que toutes les Puissances de l'Europe qui y sont interessées, n'en ayent eu une pleine connoissance.

Ce fut au retour honteux & desolant de cette expedition infortunée, que le Duc de Loraine n'omit rien, pour abandonner & le commerce & le service de l'Empereur. Comme il avoit des mesures à garder à cause de son aliance, & de l'état malheureux dans lequel il se trouvoit, il fit tous ses éforts possibles pour resou-

die

dre la Cour d'Eſpagne à le nommer pour Gouverneur perpétuel des Pays-bas, afin de pouvoir y paſſer avec bienſéance. Il ſe ſervit, pour émouvoir le Miniſtere de Madrid, des projets qu'on y faiſoit déja, & qui commençoient de courir ſecretement les Cabinets de l'Europe; & on a vû copie de certains Offices, qui tendoient à obtenir cét emploi, par l'aſſurance qu'il y marquoit de donner par là tant d'affaires à la France, apuyé de la Hollande, peut-être même de l'Angleterre, ſi les choſes venoient à changer; que la Paix de Nimégue en atireroit une

plus

plus honorable & plus utile à la Maiſon d'Auſtriche.

Les Miniſtres Impériaux ſçûrent cette negociation, dés que la nouvéle pût revenir de Madrid à Vienne, mais ils la diſſimulerent prudemment, pour lui donner ocaſion d'aler ailleurs les incommoder moins; on m'a même aſſuré ſur les lieux, qu'ils y interpoſérent ſous main, & leur crédit & leurs avis, pour y déterminer plus infailliblement & plus promptement le Miniſtere de l'Eſpagne; tout paroiſſoit d'intelligence pour le ſuccez de ce changement, duquel ce Prince ſe flatoit déja pour s'opoſer

à

à cét acablement qui le desoloit. Quand il falut enfin fondre la cloche à Madrid, on se vit reduit d'en instruire le Roi d'Espagne; cette Majesté demanda d'abord si l'Empereur le demandoit ou y acquiesçoit. Ses Ministres ne purent que lui répondre, qu'il y avoit aparence qu'oüi; puisque les Ministres de Vienne leur en écrivoient en des termes qu'ils montrérent; surquoi le Roi d'Espagne répondit qu'il en écriroit lui-même à l'Empereur pour sçavoir par sa réponse préciſe & personéle, comment il se gouverneroit là-dessus; d'autant plus qu'à la premiere

proposition

propoſition que ce Prince en avoit déja fait faire avant la rupture des deux Empires, les Miniſtres de Vienne & de Madrid n'y avoient pas voulu donner les mains, ce qui lui rendoit leur nouvel empreſſement ſuſpect. Ce fut à cette Lettre du Roi d'Eſpagne que l'Empereur eut la premiere nouvéle des intentions de ſon Beau-frere, & de l'éfroyable éloignement qui étoit déja entre ce Prince & les Miniſtres de ſon Cabinet. Qu'eut fait l'Empereur ? Il prit pour ce coup-là le parti de diſſimuler ; il écrivit au Roi d'Eſpagne, pour le prier de ne pas acorder cette deman-

de

de aux mauvais desſeins des Miniſtres communs, puiſque ce Prince lui étoit abſolument plus neceſſaire que jamais, & cependant l'apela dans ſon Cabinet, pour lui developer tout le ſecret de cette alteration. Ce fut là où le Prince ſe plaignit tout de bon de la conduite de l'Empereur à ſon égard, lorſqu'il ne s'agiſſoit que de ſon bien & du ſalut de ſes Etats. Le dialogue fut long, toutes les particularitez rouloient ſur la conduite mal entẽduë & malicieuſe du ſiege de Bude qu'on venoit de lever. L'Empereur pleura de douleur & de dépit d'être obligé de conclure que

Digitized by Google

le Duc de Loraine avoit raiſon, mais qu'il n'i pouvoit remedier.

Ce Prince fut touché de cette indoleſcence auſſi-bien que des belles promeſſes que l'Empereur lui fit, & ils convinrent que le Duc de Loraine ne ſe mêleroit plus que de l'execution, & que feignant une entiere indifference ſur les propoſitions du Conſeil, il affecteroit même de s'i trouver rarement, & de ne contredire jamais à la réſolution de ces Excelences.

C'eſt depuis ce moment que le Duc de Loraine a paru inſenſible & tres-peu éclairé à

ceux

Digitized by Google

ceux qui ne l'ont obſervé que par ſes dehors compoſez, ou que par la précaution qu'il apportoit à paroître tel à plus de gens, afin d'en perſuader même le Miniſtere de l'Empereur, au moins d'en être ſoufert, & d'achever de vivre en paix, s'il ſe pouvoit, en atendant la mort: Ce ſont ſes propres termes. C'eſt aparemment en conſideration de cette violence & de cét obſtacle invincible à une plus heureuſe fortune, que ce Prince s'étudia de reduire en corps tout ce que ſes lumieres, ſa docilité à aprendre par lui-même de toutes les perſonnes diſtinguées,

Digitized by Google

quelles qu'elles fussent, & ce que son experience lui avoient fait connoître de bon, dans l'art de regner mieux qu'il n'avoit pû le persuader à l'Empereur. On sçait pertinemment que pendant tout l'hiver qui separa la Campagne de la prise de Bude, de celle qui lui procura la bataille victorieuse de Mohachz, & l'invasion inesperée de la Transilvanie; ce Prince fut fort retiré & fort rêveur, renouvela son empressement d'écouter tout ce qu'il y avoit d'éclairé & de sage qui pouvoit l'aborder, engagea même quelques-uns de ces esprits extraordinaires à lui

confier

confier par écrit ce qu'ils lui avoient autrefois dit par converſation, juſqu'à faire l'honneur à quelques particuliers de leur en écrire de ſa main ; par où il eſt aiſé de juger que c'étoit pour former de toutes ſes découvertes perſonéles & relatives, ce Teſtament Politique dont il eſt queſtion.

Il y a des matieres dans la confuſion, qu'il auroit pû ſeparer mieux & étendre davantage; il a mis le commerce de l'Etat avec les Finances du Prince; il a omis ſur le fait des Miniſtres quantité de choſes qu'on ne croit pas qu'il ait ignorées, & qui ſe trouvent répanduës dans

les

les Memoires de la Cour de l'Empereur, ſeconde partie, parce qu'il a eu intention d'aler plûtôt au reméde qu'à la découverte & au détail du mal; il y a marqué le chagrin qu'il avoit contre la politique de Rome, & contre la ſéduction intereſſée d'une Compagnie qu'il ne pouvoit ſoufrir, par les raiſons qu'on expliquera à propos; mais on ſçait pertinemment qu'il auroit pû porter bien plus loin le premier, & ſoûtenir le dernier bien plus vigoureuſement; s'il eût mis par écrit ce qu'on lui a entendu dire ſur ces deux articles, ſur leſquels on croit qu'il eût

Digitized by Google

mieux fait de n'en pas faire à demi, c'eſt-à-dire, ou de tout dire pour une bonne fois, ou de n'en rien dire du tout ; il y a même des redites, qui montrent qu'il n'a pas eu tout le tems qu'il faloit pour le relire avec loiſir, les blancs qui s'i trouvent, juſtifient qu'il n'étoit pas encore au deſſus de toute adition : Tout cela prouve, ce me ſemble, & que le Duc de Loraine avoit plus d'eſprit qu'on ne lui en ſupoſoit, & que ce chef-d'œuvre en matiere de politique, de ſageſſe, de protection de ſa Famille, d'élévation pour elle, ſous prétexte de ſervice à la Maiſon d'Auſtriche

d'Auſtriche, de diſcuſſion ſolide, & d'éternité pour ſa memoire, eſt l'ouvrage de ſon jugement, & l'aſſemblage de tout ce qu'il avoit pû aprendre en toute ſa vie.

Ce fut pendant la tenuë des Etats de Tranſilvanie, que ce Prince y mit la derniere main; il ne pût aprendre la mauvaiſe interpretation que le Miniſtere de Vienne donnoit au ſervice qu'il rendoit à l'Empereur, ſans achever de s'abandonner audernier acablement. L'inquietude de la Cour Imperiale lui imputoit de ne travailler que pour lui, pendant qu'il ſuoit ſang & eau pour el-

le

le ; il s'expliqua sur l'amertume de ce dernier chagrin d'une maniere à laisser comprendre qu'il n'esperoit plus rien que de la mort ; il prit ocasion du Couronnement du Roi de Hongrie son neveu, pour mettre dans le Cabinet de l'Empereur, à son passage à Presbourg pour Inspruch, cette riche piece ; on étoit sur les lieux ; le commerce secret qu'on avoit avec les premiers de l'Etat, ne laissa pas longtems ignorer qu'il y avoit de la nouveauté ; la gayeté de l'Imperatrice si imprévûë, aprés une inquiétude si grande, ne fut pas inconnuë au confi-

dent de ſa conſcience; celui-ci ſe fit un merite de s'en expliquer à ceux auſquels il vouloit paroître fort enfoncé dans les affaires du Cabinet; on ſuivit cette découverte, on l'interpreta, on en ſçût la valeur, le dépoſt & le lieu, on y étoit familier; enfin, ſoit par inadvertance ou par mépris de celui qui la gardoit, on mit un jour la main ſur cette piece, lors qu'on ſe trouvoit ſeul occupé à quelque ſervice ſecret, dans le Cabinet d'un des premiers Miniſtres de Vienne.

La curioſité, plûtôt que la mauvaiſe intention, convia de la tranſcrire le plus promptement

ment qu'on pût ; on en vint à bout à plusieurs repriſes assez inquiétes & que trop dangereuſes. On eut même le bonheur de pouvoir retrouver au même endroit la même piece, quelques jours avant l'expedition de Belgrade, en conſequence de la grande maladie de ce Prince, qui avoit atiré ſi précipitamment la Doüairiere de Pologne ſa Femme à Vienne, pour la conduire juſques à deſſein d'i ſoulager davantage, & de plus prés ce cher mari. Ce fut dans ce dernier moment que l'on tranſcrivit encore cette adition qui s'i trouve, & qu'on fit l'abregé

du Traité des Negociations, lequel on n'ût pas le loisir de transcrire mot à mot ; ce qui fait voir qu'on croit y avoir beaucoup omis ; quoi qu'à ce qu'on a pû voir, il n'i ait rien de changé sur l'Original. Voila comme une Piece si curieuse & si riche, regardée dans le Cabinet de l'Empereur, comme le fief de sa famille, & comme l'unique ressource de son Fils, aussi-bien que de cette Maison, inconnuë (comme on croit) à la plus grande partie des Ministres Imperiaux : Voilà, dis-je, comme cette Piece est heureusement pour les Etats de l'Europe, tombée

entre

entre les mains d'un particulier qui la rend publique.

Les disgraces d'un voyage long, & soûmis à des accidens imprévûs, n'ont pas compromis cette curiosité ; on la tenoit dans une poche secrette si mal écrite, & sur des papiers si dérangez & si peu aparens, que quand ceux qui ne me laisserent rien, m'i auroient fouillé, il n'y a pas d'aparence qu'ils se fussent avisez de m'enlever des chiffons de papiers ; dont une bonne partie servoit de memoires abregez, pour composer ceux de la Cour Imperiale, & dont les autres contenoient pêle mêle, la copie

exacte

de ce Teſtament. Voila comme cela m'eſt demeuré malgré cette mauvaiſe fortune qui ne me laiſſa la vie que par miracle.

J'avois crû d'abord cette piece digne d'être preſentée à un Souverain, tant par ſa valeur que par le bonheur de ſa découverte, auſſi-bien que par ce qu'elle a coûté à celui qui la lui vouloit offrir ; mais enfin m'étant imaginé que trop de gens y auroient interêt, pour ne la ſacrifier qu'à un ſeul, j'ai préféré l'interêt public au mien propre ; & je prétends que tous les Etats, dont la perte eſt meditée par cette poli-

tique

tique originaire à la Maiſon d'Auſtriche, me ſçauront quelque gré de la leur avoir découverte dans tous ſes principes, & par tous les moyens ſur leſquels on a déja vû que ſa conduite s'eſt reglée juſqu'ici.

Ce Teſtament fait mention d'une autre inſtruction de famille qu'on n'a pas vû, quoi qu'on ait apris fort particulierement de l'Abé de Vardes, Aumônier de la Doüairiere de Pologne, qu'on en faiſoit tous les jours des leçons ſecretes & fort ferventes aux trois Princes, qu'on diſpoſe aparemment aux emplois qui leur y ſont marquez.

Digitized by Google

TESTAMENT POLITIQUE DE CHARLES DUC DE LORAINE ET DE BAR.

LEs Prosperitez d'une Couronne sont des presens du Ciel, & des épreuves de l'art de regner.

Quand Dieu fait cette faveur à une Famille, elle doit la regarder comme une insigne marque de sa bienveillance, comme un motif à sa recon-

noissance

noiſſance, & comme un avis d'en profiter, puiſqu'il y a tant de Princes malheureux pour ne vouloir pas aprendre à regner, lors même que Dieu ſembloit les deſtiner à cét auguſte exercice.

La branche d'Auſtriche en Alemagne, vient d'experimenter à ſon tour, ce que celle de Madrid a negligé de ſoûtenir. Dieu s'eſt tourné de ſon côté, aprés avoir longtems patienté ſur les faux pas de l'Eſpagne dans les guerres précédentes, qui l'ont dépoüillée du Portugal, de la Holande, & dans la ſuite de la Flandre preſqu'entiere, de la Comté de

Bourgogne

Bourgogne & ſes Aliez, de leurs Etats tous entiers. L'Eſpagne a crû ſe ſoûtenir, ſans employer les avis ſecrets du Grand Charles-Quint; elle a crû que la Politique de regner n'étoit qu'une academie de fourbe, de ruſe, de perfidie & de mauvaiſe foi: * le tems nous marque qu'elle s'eſt trompée, que ſa décadence eſt venuë de la découverte de ſes maximes, & que s'étant trop fiée ſur les détours de ſon Cabinet pour broüiller par tout; elle a mis tout le monde en

* *Il entend ce que l'Eſpagne faiſoit en France, du tems, & dans les vûës d'i profiter de la ligue.*

garde

garde contr'elle, perſonne dans la continuation de ſes interêts, & perdu un credit qui auroit pû la porter ſi loin, ſi elle eût ſçû l'art de s'en ſervir dans les regles, & de ne pas tenter Dieu, en l'obligeant de la ſoûtenir par miracle.

Il faut que le Roi d'Hongrie, & ſes Succeſſeurs, arivant à l'Empire, étudient diligemment de contraires maximes, & que pour profiter de la proſperité, qui vient de ſe tourner de leur côté, ils employent la ſageſſe au lieu de la fourbe; la vigilance au lieu de la ruſe; la candeur au lieu de la perfidie, & l'aſſurance des éfets de leur

protection

Digitized by Google

protection, au lieu de la mauvaise foi des Espagnols.

Pour opoſer l'un à l'autre avec diſcernement, ils liront curieuſement l'Hiſtoire, depuis les Memoires que le Grand Charles-Quint laiſſa à Philippes II. ſon fils, une partie deſquels il communiqua à Ferdinand ſon frere, qui s'en eſt aſſez mal ſervi ; & obſervant ce qu'ils ont à faire ſur les funeſtes incidens, qui marquent les fautes de la branche aînée de leur Maiſon ; ils aprendront l'art de regner mieux, par les manquemens mêmes qui ont procuré la décadence de l'aîné de leur famille, lequel expie

aujourd'hui

aujourd'hui par une ſterilité & par d'autres diſgraces à l'infini, les omiſſions de ſes Peres, & les crimes de ſon Conſeil.

Pour aider celui qui voudra ſe ſervir de cette inſtruction, je la confie en détail au Cabinet de Sa Majeſté l'Empereur Leopold, par reconnoiſſance de m'avoir donné ſa Sœur pour Femme, & d'avoir eu quelque confiance en moi; & je ſuplie ſes Succeſſeurs d'avoir ſoin de la Famille que Dieu m'a bien voulu acorder d'un ſi auguſte Sang, auſquels je laiſſe des Inſtructions * qui

* *Domeſtiques & ſecrettes, qu'on ne croit pas devoir être plus connuës aux Miniſtres de*

de la Cour Imperiale, que le Teſtament Politique, qui regarde la methode d'agrandiſſement, en faveur de la Maiſon d'Auſtriche.

ne les rendront pas indignes de cette protection.

Il y a longtems † que les plaintes de Madrid, & les murmures de Rome inquiétent la Cour de Vienne, ſur une rupture avec la France; comme chacun de ſes Etats y regarde ſes interêts, c'eſt à la Famille qui regne à y meſurer les ſiens.

† *Dés la levée du Siege de Vienne, on en voulut regler le projet, qui étoit conçû dés l'établiſſemene des Chambres Royales à Mets & à Briſac, en interpretation de la Paix de Nimégue, qui n'expliquoit rien moins que celle de Munſter.*

Quelque

Quelque projet que l'on faſſe ſur le démembrement de l'Angleterre, des interêts de la France, le deſſein qu'on veut faire réüſſir eſt trop violent & trop outré, pour n'avoir pas de fâcheuſes conſéquences. Un Naſſau * en deviendra Roi

* *La propoſition de détrôner le Roi d'Angleterre, quel qu'il eût été, avoit été conçûë à Madrid, comme un moyen à l'humiliation meditée de la France; & on a ſçû par pluſieurs bons & ſeurs avis, que le Prince d'Orange l'i avoit fait inſinuer par ſes créatures, dans les plaintes ameres qu'avoit fait Madrid, à l'ocaſion du Traité acceleré des Etats Generaux à Nimégue, auparavant, & au préjudice de leurs Aliez: cette ingenieuſe défaite étoit repreſentée aux Holandois par ce Stathouder, comme un moyen aſſuré de les diſculper auprés des deux Maiſons d'Auſtriche*

che', en leur exposant que les deux Provinces unies n'avoient pas pû faire mieux pour le tems, mais qu'il faloit s'i prendre de plus loin, & avec de plus seures précautions, pour venir enfin à bout de reduire la formidable puissance de la France.

d'Angleterre, & entrera dans une étroite aliance avec la famille qui regne ici : Je l'entrevois : mais Nassau n'a point d'enfans, le peuple d'Angleterre est leger, & ne peut soufrir de joug ; l'épuisement où il faudra qu'il entre, le fatiguera de ce gouvernement : ou Nassau viendra à mourir, ou le peuple d'Angleterre à changer ; & il y a tout à craindre de cette révolution, sur laquelle il est impossible de se

précautionner aprés la rupture ouverte, & en conſequencé de l'union publiquement déclarée contre la France.

Puiſque neanmoins on ne voit point d'autres moyens d'humilier la France, & que les Envoyez de Sa Majeſté n'ont pû rien gagner ſur le Roi Jacques *; je ſupoſe qu'il faut conclure la paix avec la Porte, avant que d'achever de s'expliquer, & ſur le champ, avant que deſarmer, venir à la charge en même tems que l'on conclura l'aliance offenſi-

* *Auquel on venoit de faire preſſentir ces derniers offices, par l'Envoyé de la Cour Imperiale.*

ve & défensive avec l'Angleterre contre la France, y faisant intervenir le Parlement Anglois, avec lequel il sera toûjours plus seur de traiter, qu'avec le Souverain qu'on lui va donner, intereſſant dans la même aliance la Holande, & aprochant de la Haye le Duc de Baviere *, pour par son credit, maintenir l'un & l'autre en chaleur, afin d'atirer toutes les forces de la France de ce côté-là, & d'en disposer

* *A la place qu'il n'avoit pû obtenir pour luy; afin en aparence de marquer qu'il prenoit quelque part aux interêts de l'Espagne; mais en efet, pour essayer de se défaire d'un Competiteur apuyé, que ce Miniſtere lui metoit toûjours en tête pour le contrecarrer.*

Digitized by Google

mieux ſes affaires en Italie & ſur le Rhin.

C'eſt là où il faut † avoir cent mil hommes préparez, de l'argent ; dequoi les payer, des munitions; de quoi les faire vivre, des quartiers d'hiver reglez à Ratisbonne d'un commun acord de toute l'Alemagne, & des Commandans d'intelligence dans la ſubordination reglée, avant que de ſigner la ligue qui ſe preſente, ſans quoi on court riſque d'être prévenu ſur le Rhin, par la vigilance de Loüis XIV. puis qu'il n'eſt pas poſſible que

† *Cét avis eſt de feu Monſieur l'Electeur de Brandebourg.*

Naſſau

Naſſau paſſe, s'inſtale, & ſe mette en état de faire aſſez tôt une deſcente en France, comme on le propoſe aſſez legerement. La vrai-ſemblance du ſuccez qu'on s'en promet par les Religionnaires outrez, † n'a pas la mine de reüſſir; car comme il n'i a pas de chef à leur donner, ce ne ſeront que des milices mal reglées, peu capables de diſcipline : Et la Politique de France, qui manie tout le bien de cét Etat, n'a point laiſſé de moyens à cette

† *Surquoi les Emiſſaires d'Olande & d'Eſpagne, apuyoient extrémement, pour preſſer l'ouverture de la ligue : En quoi ſeul le feu Duc de Loraine juſtifie qu'il avoit un jugement au deſſus de toute ſurpriſe.*

tentative

tentative d'avoir un heureux ſuccés: Quand même cela dévroit ariver, j'aſſure qu'il n'arivera pas aſſez à tems, pour aſſurer l'Alemagne contre la violente iruption de la France.

A la propoſition † que fait Naſſau d'un neuviéme Electorat, en faveur d'un Proteſtant, ſous le prétexte de ſecours preſent, il faut obſerver que ſon parti lui ſuggere là deſſus de plus longues vûës; mais ſi on ſigne la ligue, il ne faut pas manquer d'accepter ſa propo-

† *Voyez curieuſement la premiere & la ſeconde partie des Memoires de la Cour de l'Empereur, vous y trouverez l'origine, le ſujet, le prétexte, & le dénouëment en détail de cette conduite.*

ſition

ſition, en prenant ocaſion de propoſer à ſon execution, l'élection du Roi d'Hongrie en Roi des Romains, & la faiſant ſuivre de la propoſition * bien conçûë d'un dixiéme Electorat, en faveur de la Hongrie, en prétextant la néceſſité qu'il y a pour l'Alemagne en corps, de faire entrer en commerce perpétuel avec elle une nation belliqueuſe, & par la communication de laquelle il y aura plus d'intelligence entre les deux Peuples, agiſſans dans la

* *Elle avoit été ſuggerée par feu le Comte de Straatman, Chancelier Aulique, lui-même conſeillé par un bon connoiſſeur, ſur les affaires politiques d'Alemagne & de Hongrie.*

guerre

guerre contre leur ennemi commun.

Mais la fin de cette nouveauté, presentée à l'Alemagne, sous les interêts de sa défense & de sa gloire, doit être de l'obliger à l'aliance offensive & défensive contre le Turc, & à regler sur le champ, le nombre des troupes que chacun des Membres sera obligé par ce Traité solennel d'i envoyer, & d'i entretenir à ses dépens pour la conservation de la cause commune; par où la Famille sera assurée de trois avantages.

Le premier, d'avoir dans l'Alemagne une défense assurée

pour

pour ſes Etats héréditaires ; ſans qu'il lui en coûte rien, & de pouvoir mettre dans la deſolation, le membre qui manquera aux premiers ordres.

Le ſecond, d'épuiſer inſenſiblement, ſous prétexte de gloire & de conquête, tous les Princes d'Alemagne †, juſques à ce qu'on les ait reduit en Gouverneurs de Province, comme en France, & leurs enfans à la neceſſité de devenir Pages dans la Famille Imperiale ; comme on l'a ſi politiquement pratiqué en France.

Le dernier, de pouvoir ſe

† *Partie de l'ancien projet, détaillé par le feu Empereur Charles-Quint.*

ſervir de l'antipatie des Hongrois avec les Alemands, pour lâcher ceux-là aux trouſſes de ceux-ci, & leur Roi à leur tête enfoncer l'Alemagne *, & la réduire par conquête en Monarchie; ce qui s'operera toûjours plûtôt & plus ſurement par la force ouverte, que par politique; mais il faut aller plus lentement dans le ménagement de ce dernier projet.

Si avec moins de précaution que je viens de marquer, on eſt réduit à la néceſſité de déférer à la conjoncture, & de ſigner la ligue, il ne faut pas differer d'un moment l'élec-

* *Autre portion du même ancien projet.*

ction

tion d'un Roi des Romains †, pour profiter de la chaleur de cette premiere émotion, qui pouroit ſe ralentir, & avoir d'autres ſuites.

Si la France prévient les Etats expoſez, il faut ſe ſervir dans les dehors de ce danger, pour intéreſſer les Membres de l'Empire à ſe cotiſer d'hommes & d'argent en paix & en guerre, afin de faire un rempart perpetuel contre la France; mais il n'i faut employer que des paroles & des

† *On croyoit à Vienne que l'empreſſement de la France, pour obtenir la Coadjutorerie de Cologne, au Cardinal de Furſtemberg (qu'on y apeloit le Tekely de l'Empire) n'avoit point d'autre but.*

deſirs extérieurs, étant plus avantageux * à la Famille de faire remuer l'Angleterre & la Holande de toute leur animoſité, de toutes leurs richeſſes, de tous leurs interêts contre la France, & de ſe ſervir du paſſage du Duc de Baviere en Flandres pour exciter l'apetit de ces deux Nations, que de ſecourir veritablement le Rhin, ſon affoibliſſement devant toûjours concourir à la grandeur de la Maiſon d'Auſtriche.

Il ne faut pas craindre que les Princes Eccleſiaſtiques & Seculiers, faits ou nez Souve-

* *Autre portion de l'ancien projet.*

rains

rains, ſe tournent jamais du côté de l'eſclavage de la France; leur jalouſie de regner en Souverains, durera toûjours, tandis que la Famille feindra d'en vouloir apuyer les droits; & celle-ci ſe ſervira utilement de leurs remontrances & de leur inquiétude, pour faire valoir à Ratisbonne l'impreſſion que j'ai donnée plus haut, de cotiſer tous les Membres de l'Empire d'hommes & d'argent, en paix & en guerre, à charge d'abandonner la diſpoſition de l'un & de l'autre à un Prince de la Famille, ſans quoi les laiſſer ſe défendre par eux-mêmes, & veiller de ſon côté

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA

Digitized by Google

à ſes interêts domeſtiques, en atendant que la proſperité transfere Ratisbonne à Vienne * ; d'où il ne parte plus que des loix deſpotiques & abſoluës.

Pour y reüſſir inſenſiblement il faut ſe ſervir de la ſterilité du Roi d'Eſpagne, pour le reſoudre à diſpoſer de ſes Etats d'Italie, en faveur de l'Archiduc Charles, & ſous prétexte d'opreſſion à craindre pour les Princes d'Italie, d'invaſion à prévenir pour le Milanois & pour la Sardaigne, & de guerre à ſoûtenir en faveur du Duc

* *Principal empreſſement de la Cour & du Conſeil ſecret du Cabinet de Vienne.*

de

de Savoye †, qui ſe déclarera toûjours utilement s'il ſe déclare à tems, & ſi on le met en état d'éxécuter ce qu'on lui propoſe par l'entrée dans la ligue; il faut faire couler des Alemands dans le Royaume de

† *Toutes les propoſitions de cette rupture étoient concertées dés l'année 1685. & ſi le Roi de France eût eu à Turin un Miniſtre plus entendu & plus docile que l'Abé d'Eſtrade; qui refuſa de donner une audience privée à un François déguiſé; par là même fort enfoncé dans les affaires, lequel ne s'empreſſa de parler à ce Miniſtre que pour lui reveler ce qu'il venoit d'en aprendre à Rome de la propre bouche de la Reine Chriſtine, pour lors en mauvaiſe intelligence avec la France. Sa Majeſté tres-Chrétienne n'auroit pas eſté forcée d'atendre juſques à 1689. pour s'en perſuader. Le feu Duc de Loraine pouvoit-il l'ignorer, puiſqu'on le ſçavoit ſi pertinemment?*

Naples, en Sicile, & dans le Milanois, aſſez pour pouvoir y prendre pied, & s'aſſurer de n'en pouvoir être chaſſez par les Nationnaires.

Il faut tant par les quartiers d'hiver, que par les taxes des Feudataires de l'Empire, ou les épuiſer inſenſiblement, ou les obliger à quelque ſoulévement *, duquel on prendra ocaſion de les châtier ſévérement, & de s'afermir plus fortement dans leurs Etats, que dans ceux des autres. L'exemple éfrayera une nation fainéante & ſans expérience, on en viendra enfin à bout, & ce

* *Cét avis eſt dû au feu General Caraffa.*

n'eſt

n'eſt qu'aprés quelques années de cette épreuve qu'il faut inſtaler l'Archiduc Charles Roi de Naples, & Seigneur du reſte des Etats Eſpagnols en Italie, afin d'avoir déja de quoi l'i maintenir par la force, quand on en fera la déclaration.

Ce ſera pour lors qu'il faudra redoubler la ferveur des Anglois & des Holandois contre la France, & entretenir ſans y rien épargner l'antipathie & l'animoſité des Couronnes & des Peuples, afin qu'ayant cette épine au pied, elle ne ſoit pas en état d'amener de grandes forces au ſecours des Com-

plaignans

plaignans d'Italie ; qu'au fond l'Alemagne les prime toûjours ſur cette révolution ; les Troupes Eſpagnoles y étans jointes, & ce que l'Eſpagne peut faire par mer y concourant, le deſſein de l'Italie réüſſira infailliblement le premier, dans le projet de la Monarchie Imperiale à unir mieux que jamais, du débris de tous ces petits Princes, qui ne font que l'inquiéter par leurs remontrances, & dont les Etats ne ſont deſtinez * qu'à concourir à ſa

* *Langage ordinaire dans les entretiens de confiance & d'ouverture reciproque entre les créatures du Cabinet ſecret de la Cour Imperiale ; c'eſt-à-dire, entre ceux des Miniſtres & des Grands, qui partagent la*

la confidence de l'ambition, des vûës & des projets de la Famille ; ce qui eſt fort diſſemblable des Miniſtres en place publique.

Si ce deſſein eſt bien conduit, il réüſſira comme inſenſiblement ; car pendant que le Roi d'Eſpagne vit encore, l'enfant ſe fera grand, & ſe mettra en état de ſe faire voir à ſes peuples : Conjoncture, qui ne manquera jamais d'emporter toute l'Italie ; & érigeant un Roi ſur cette portion de l'Empire, la branche eſt diviſée ſans être ſéparée, † avec bien

† *Cette déduction m'a toûjours paru une reflexion du General Merci, auſſi piqué contre les Italiens, que rebuté contre les Eſpagnols.*

plus

plus de moyens de s'entre ſecourir, que de Madrid à Vienne, puiſque les Etats en ſont contigus, que du Port d'Otrante & de tant d'autres, outre ceux de Sicile, il eſt aiſé d'avoir dequoi ataquer le Turc par mer, lors qu'il remuë à contretems par terre, & d'obliger inſenſiblement les Venitiens, preſſez des deux Couronnes, de rendre libre l'Adriatique, afin d'i entretenir des Galeres & d'i armer des Vaiſſeaux, au moins dans la Morlaquie & le long de la côte d'Iſtrie, ſans quoi on trouveroit un ménagement à les y forcer, en les faiſant ataquer

par

par terre du côté du Milanois pour le recouvrement de Breſce & de Bergame, pendant qu'on les ataqueroit du côté du Frioul, pour reparer l'invaſion qu'ils y ont faite, ſur laquelle ils ont eu l'adreſſe de bâtir la Fortereſſe de *Palma nuova.*

Eſtant preſſez des deux Couronnes, & hors d'état d'eſperer du ſecours de la France, ocupée de toutes ſes forces, tant ſur le Rhin, en cas de guerre ouverte, que du côté d'Angleterre, de Flandres & de Holande, où il faut toûjours entretenir la guerre * par les

* *Propoſition principale, pour induire la Maiſon Imperiale à la rupture contre la France*

France, & promeſſe poſitive & expreſſe du Prince d'Orange.

raiſons que je dirai ci-deſſous; les Republicains étans ſans eſperance de pouvoir même tirer du ſecours de la Suiſſe) avec laquelle il faut garder les meſures que je vais marquer) rendront gorge, & on les dépoüillera aiſément de ce qu'ils ont de terre ferme, qui ſepare l'Etat de Milan du Tirol d'un côté, & de ce qu'ils ont dans le Frioul de l'autre : par là on poura les reduire à leurs Lagunes, & à devenir tout au plus une Republique, comme Dantzic, ou comme Genéve,

qui

qui n'ont rien du tout hors l'enceinte de leurs murailles.

Cette expedition doit occuper tous les Politiques atachez à la Famille, † c'eſt-à dire, ceux qui au préjudice, & par excluſion du Miniſtere, découvrent & ſoûtiennent ſes interêts, pour la bien ménager, pour ne la découvrir que par degrez & à tems, & pour ne la laiſſer éclater

† *Les Academiciens Politiques, deſquels il ſera parlé dans le traité des Negotiations Etrangeres, inſeré plus bas; ce qui marque évidemment que le feu Prince avoit l'un & l'autre en vûë en même tems.*

que

que quand un Prince de Lorraine ſera en état de commander une armée ſous le Roi d'Italie, & d'i ſoûtenir ſes interêts & l'établiſſement de ſa grandeur.

Cette execution, & la diminution des forces de la France dépendent principalement de l'aliance avec les Suiſſes & les Griſons * ; c'eſt à cela qu'il ne

* *Cette deduction peut être imputée au Comte de Roſemberg ; on en juge par pluſieurs fortes converſations ſur cét article, deſquelles on a entendu faire le recit au feu Duc de Loraine, avec cét air de ſufrage, qui marque ſi-bien l'interieur des Princes. On croit même que le Comte Kinski, Chancelier de Bohême y a beaucoup de part, tant par la fineſſe de ſes diſcuſſions politiques, que par quelques ouvertures qu'on a eu*

a eu de ſa part dans pluſieurs converſations aſſez ſerrées ſur cette matiere. Ce leurre neanmoins qu'on preſente aux Suiſſes, eſt plûtôt deſtiné à ſe ſervir d'eux, qu'à les conſiderer, & à leur faire du bien. La Maiſon d'Auſtriche peut-elle jamais oublier qu'ils tiennent ſon premier patrimoine ? que c'eſt un Peuple de rebeles qui ſe ſont ſouſtrait violemment à la ſubordination de l'Empire ; & qui ſe prévalant de la ſituation de leur terroir, de ſon ingratitude, & de leur nombre, ont oſé ſecoüer le joug d'une domination originaire, & s'affermir par des loix particulieres, juſques à devenir formidables ou neceſſaires à une Maiſon, à laquelle ils ſont tributaires par tant de titres.

L'idée politique du Miniſtere de Vienne, le ſecret de l'ambition de la Famille, prédominante, eſt occupé tout entier à les reduire ; quelle apparence, qu'étans devenus les Maiſtres de l'Alemagne & de l'Italie, ſous une double Monarchie auſſi deſpotique que celle qu'on y medite, ils abandonnent entre deux freres, une Nation qui pouroit leur cauſer tant d'obſtacles ? La Terre ſer-

me des Venitiens une fois réconquiſe à la Maiſon d'Auſtriche, les Suiſſes & les Griſons ne ſeroient-ils pas mieux à ſa bien-ſeance que toute autre conqueſte? tant pour ſe procurer des paſſages libres & de communication par tout, que pour les empêcher aux autres à prix d'argent. Ceux des Suiſſes qui en opineroient autrement, raiſonneroient en mal-habiles; & quelque intereſt preſent que la delicateſſe de cette induction ait ménacé pour leurrer les Suiſſes, on les croit trop connoiſſeurs & trop politiques pour s'en laiſſer ébloüir, & pour ne s'en défier pas: on les aſſervira les derniers, c'eſt toute la grace qu'ils peuvent eſperer des ſervices qu'ils rendront pour beaucoup d'argent à la Maiſon d'Auſtriche; & on ne manquera pas de leur redemander avec hauteur & avec uſure, ce qu'on leur aura avancé par politique, & par les motifs d'une grande ambition: C'eſt à quoi ils n'oſeroient avoir contredit, en connoiſſant comme ils ſont, juſqu'où va l'ambition des Souverains, quand elle eſt heureuſe, & qu'elle a de la proſperité.

Les Holandois qu'on flate ſi agreable-

ment

ment d'aliance perpetuele, & d'étenduë de commerce, pour ſoûtenir adroitement les vûës auſquelles on les diſpoſe, ſont aſſez intereſſez; mais on ne les croit pas aſſez mal habiles pour s'y laiſſer ſurprendre; ils n'ont qu'à ſe ſouvenir de ce qu'ils ſont originairement, & ce qu'ils ont coûté à la Maiſon d'Auſtriche pour s'ériger en Etat libre; ils ne manqueront pas de convenir que ces ſortes de playes ſeignent toûjours dans le démembrement des Couronnes. On dit à Vienne agreablement ſur leur ſujet; ils nous auront ſervi à perfectionner la navigation, & à établir un fonds de richeſſes, avec l'art d'en acquerir; ce ſera à nous à quelque jour d'en aquerir.

On prétend même les rendre ennemis irreconciliables avec la France, par la longue aliance, par les inquietudes obſtinées qu'on leur doit ſuggerer, afin que cét Etat les abandonne au beſoin, & qu'ils n'ayent plus à qui avoir recours dans ce dernier coup d'acablement. Ce prétexte de Religion ſera toûjours aſſez puiſſant pour remuer cette machine; & ſi jamais les

Electeurs & Princes Proteſtans vivent ſous le joug, les Suiſſes aſſervis par bien-ſeance, par ſurpriſe, ou par force, même par des partialitez inteſtines, il n'i a point à douter que le coup ne medite de tomber ſur la Holande, peut-être même n'aille incommoder le Dannemarc, comme une portion du continant, tout-à-fait à la bienſeance de la Maiſon Imperiale. Ce ſont les reflexions ordinaires de l'ambition qu'a la Maiſon d'Auſtriche.

Il faut ſe ſervir de l'Angleterre, de la Holande, & des Electeurs & Princes Proteſtans, pour ſéparer les Cantons Proteſtans de l'ancienne aliance qu'ils ont en commun avec la France, ou y ſemer une diviſion inteſtine par une aliance pecuniaire avec eux, bien payée, même par avance, ſupoſé que les Cantons Catholi-

ques

ques n'i veüillent pas entrer ; auprés deſquels on ſe ſervira adroitement des offices du Pape, à tems, & ſelon la diſpoſition de la perſonne, pour les obliger à force d'argent de rompre avec la France, d'entrer en ſuſpicion de ſes forces & de ſa proximité par la Comté de Bourgogne, au même moment qu'on tirera, tant de leurs troupes bien entretenuës dans les Villes qu'on aura aſſujeties, & dans celles de Hongrie, qu'il s'agira de bien garder, qu'ils n'ayent pas ocaſion d'en pouvoir fournir à d'autres pour de l'argent, par où les Venitiens, les autres Princes

d'Italie

d'Italie, & la France n'en pourront avoir ; & la famille d'Auſtriche en profitant ſeule, il n'i a rien dont elle ne vienne à bout par cette dépenſe, & par l'uſage de cette politique.

C'eſt le Pape * qu'il faut pouſ-

* *Cette expreſſion ci-deſſous ne manque pas de catholicité, comme on le ſupoſe, pour ne l'atribuer pas au feu Duc de Loraine, Prince ſolidement & evangeliquement religieux ; elle marque diſtinctement ſon dégoût contre les maximes purement temporeles de Rome, de donner des diſpenſes aux uns, qu'elle s'aviſe de refuſer aux autres.*

Voici le ſujet.

L'Eſpagne pour gratifier le feu Duc de Loraine, en lui refuſant le Gouvernement de Flandres, lui fit ofrir pour ſon ſecond fils la ſurvivance du grand Prieuré de l'Ordre de Colatrava ; & comme il faloit être né Prince de ſa maiſon, ou être fait Cardinal ; la préſomption étoit que ce Prince obtiendroit

obtiendroit aiſément un Chapeau, au moins in petto *à Rome, pour pouvoir joüir de ce bienfait, qui convenoit à l'éducation même de ce jeune Prince. Tous les offices du Duc de Loraine à Innocent XI. & toutes les remontrances de l'état de ſa famille & de ſa conduite perſonele, furent vains pour engager ce Pape à lui acorder cette grace, laquelle il ſembloit que toute l'Egliſe en Corps demandât pour ce Prince; en reconnoiſſance de ce qu'il faiſoit en ſa faveur. Toute la réponſe du Pape, apres mille tergiverſations, aboutit à objecter ce bas âge de l'enfant, & à compter pour ſi peu de choſe les ſervices du pere, que celui-ci ne pût s'empêcher d'en être indigné. Le Cardinal Pio qui en avoit ſollicité le ſuccez par ordre même de l'Empereur, écrivit au Duc de Loraine, & lui manda ceci dans une Lettre qu'on a vûë en original, entre les mains de ce Prince, dans laquelle on ſe ſouvient d'avoir lû ces propres termes.* La politica del Palazzo ſopraſta alla gratitudine; Pocò penſa Roma à principi ſfortunati: l'arte di regnar più tocca

li

li Pontefici che la proportione di quaſi-voglia conſideratione, e per non mancar al loro regno, più toſto mancherebbono all'intareſſe di Dio &c.

On eſt bien aſſuré que ce mauvais ſuccés & ſon détail joint à pluſieurs entretiens profond ſur cette matiere, avec des perſonnes qui ne croyent point un article de leur catholicité, de ſupoſer les Pontifes Romains en droit d'être Souverains temporels, & de préférer la paſſion de dominer; reprouvée dans l'Evangile, à l'obligation de ne procurer que l'avancement du Regne de Ieſus-Chriſt; tout cela, avec les exemples du paſſé, avoit réduit le Duc de Loraine à ſouhaiter, par une abondance de pieté bien éclairée, & tout à fait apoſtolique, que les Papes fuſſent enfin un jour déchargez des ſoins du temporel, pour faire renaître la ſainteté dans Rome, & la gloire de Ieſus-Chriſt, par un deſintereſſement des maximes & des ſuites de toute politique mondaine. Que ne pût pas penſer de plus ce feu Prince, quand il vit le même Pape acorder au Prince Clement de Baviere, en faveur de l'Archeveſché de

de Cologne, Benefice à charge d'ames, & de ſi grande conſequence, ce qu'il s'eſt toûjours ſouvenu qu'on lui avoit refuſé, quoique l'âge de ſon fils préjudiciât moins aux Canons, que Rome fait valoir comme il lui plaît, que l'âge du Prince Clement, qu'elle ſçût interpreter d'une maniere, qui pour n'être pas Canonique, n'en convenoit que mieux avec ces vûës d'égard & de Politique mondaine, ſur laquelle l'eſprit de Rome eſt atentif juſqu'au ſcrupule, ſur tout ce qui pouroit l'avancer ou la reculer ſelon les proportions du tems. Le Prince de Loraine ſe trouvoit envelopé dans la diſgrace de ſa famille, & ſecond fils d'un Prince malheureux & ſans reſſource; quelle conſéquence pouvoit-il y avoir de le refuſer? par ce dernier, on faiſoit retentir la force & l'autorité des Canons qu'on ne vouloit pas violer; par le premier on faiſoit voir ſon autorité deſpotique ſur les Canons, qui n'avoient de force qu'autant que le pouvoir du Pape regnant, vouloit bien leur en donner: N'a-ce pas été conſerver ſcrupuleuſement l'odeur du Pontificat, avec l'art & la metode de bien regner? C'eſt

tout cela que le feu Duc de Loraine a eu devant les yeux.

Il y a plus : Aprés l'infortunée journée de Bude, la Doüairiere de Pologne ſa femme, étant épuiſée de reſſource pour remetre ſon mari en équipage, écrivit à ſa Sainteté, pour lui demander part à ſes gratifications en faveur d'un Prince, dont la Chrétienté avoit encore ſi beſoin. Mais le Pape qui n'aimoit pas ces liberalitez, qui manquoient d'éclat, & qui ne retournoient pas directement à l'odeur de ſon Pontificat, lui fit réponſe ; Que s'il ſe metoit ſur ce pied là, avec les Princes malheureux, il chargeroit la Chambre Apoſtolique de l'obligation d'en continuer la devotion, & intereſſeroit par ce ſoulagement, qui lui deviendroit onereux, la jalouſie de tous les Souverains, quelqu'un deſquels s'aviſeroit d'avancer que Rome fourniroit des ſecours à ſon ennemi déclaré; que par conſéquent ſa Sainteté ne pouvoit rien acorder aux prieres d'une Reine, même en faveur du Heros de la Chrétienté. La Doüairiere de Pologne diſſimula à ſon mari cette negociation crainte de l'affliger :

mais

mais le Cardinal Azzolino lui fit ſçavoir de la part de la Reine Chriſtine de Suede, qui obligea le Marquis Delmonté ſon premier Officier, d'en confirmer toutes les circonſtances par écrit, & comme de lui-même au Baron de Mercy ſon intime ami, & favori de ce Prince. Qu'on juge aprés cela s'il n'a pas pû inſpirer à ſa poſterité, de concourir à redreſſer un abus, qui préjudicie ſi fort à l'odeur du Chriſtianiſme, qui y cauſe tant de deſordres & de diviſions, & qui n'y peut jamais faire que du mal.

ſer le dernier de tous les Princes d'Italie, afin de réduire tous les autres ſous le joug, & au titre de Gouverneurs ſeulement, avant que d'entreprendre de reduire le Pape au ſeul Domaine de la Ville de Rome, en uniſſant par là le Royaume de Naples avec

Digitized by Google

le Milanois, bon gré malgré, & la force à la main. Il faut avoir à ſa devotion des Docteurs profonds, qui inſtruiſent le Peuple de vive voix, & par écrit, de l'inutilité & de l'illuſion des excommunications, quand il s'agit du temporel, que Jeſus-Chriſt n'a jamais deſtiné à l'Egliſe, & qu'elle ne peut poſſeder ſans outrer ſon exemple, & ſans intereſſer ſon Evangile; obſervant exactement qu'en cét état, pour le Spirituel, l'une & l'autre Couronne lui marquent tous les reſpects poſſibles pendant qu'elles le contiendront dans Rome comme

il

il étoit autrefois dans Avignon à la devotion du Souverain regnant. Ce ſera pour lors qu'il faudra ſe ſervir des Hongrois, des Italiens & des Suiſſes, pour reduire l'Alemagne en Monarchie ; & ce que l'aîné de la famille aura fait pour ſon cadet, le cadet le faiſant pour ſon aîné de concert, ils viendront à bout d'i ôter la Souveraineté ; premierement des Villes Anſeatiques & Imperiales, où ils poſteront de bonnes garniſons, s'ils ne peuvent obliger les Bourgeois d'i bâtir de bonnes Citadeles à leurs dépens ; enſuite des Electeurs & Princes du Rhin, pour être

à portée d'empêcher la jonction des ſecours qu'ils pouroient invoquer de France; & enfin reduire, tant par épuiſement que par force, les Electeurs Proteſtans les derniers.

Pour tenter ce dernier coup il faut beaucoup de ménagement avec la Suede, & on peut ſe ſervir des interêts qu'elle a à s'agrandir des debris du Brandebourg, pour l'engager d'armer puiſſamment, ou la premiere, ſans qu'on paroiſſe, en ayant adroitement jeté l'occaſion, ou de concert avec la famille Imperiale, pour partager à l'amiable ce qui re-

viendra

viendra de ce débris; au moyen de quoi, & quand les choſes en ſeront là, il ne faut plus ſe relâcher du titre de conquête, qu'aux conditions que le Corps Germanique déférera l'heredité de l'Empire, à la Famille regnante, avec une entiere ſoûmiſſion à ſes ordres, ſans qu'il y reſte d'Etats ou d'Aſſemblées à Ratisbonne.

Pour réüſſir dans ce dernier projet, il faut entretenir l'Angleterre & la Holande, ſous l'apas du commerce * & de li-

* *Cét avis eſt du Prince Herman de Bade dans les Memoires politiques qu'il fourniſſoit de tems en tems au cabinet de l'Empereur, pour mieux faire ſa Cour, contre le nombre d'opoſans qu'il y avoit,*

en marquant un grand atachement au bien & à l'agrandiſſement de la Maiſon Imperiale : ce qui eſt pour l'Empereur & pour l'Imperatrice, la plus douce amorce qu'on leur puiſſe preſenter. On croit aiſément que ce Prince avançoit cela, en conſequence du grand commerce qu'il avoit eu en particulier avec les Emiſſaires d'Holande, ſur les premieres ouvertures de la ligue. Liſez les Memoires de la Cour de l'Empereur, vous y trouverez toutes ces circonſtances.

berté de conſcience, ſur laquelle il faut être inviolable dans ſes promeſſes, & laiſſer chacun vivre à ſa mode, pourvû qu'il obéiſſe, & qu'il ſoit entierement ſoûmis, renouvelant dans ce tems même une ligue ofenſive & défenſive avec l'Angleterre & la Holande, contre tous ceux qui ſeront decla-

rez

rez leurs ennemis communs; c'eſt pour cette aliance qu'il ne faut rien épargner, ni rien negliger.

Il eſt ſi difficile que l'Alemagne & l'Italie ne tombent pas en Monarchie par cét endroit, qu'on ne voit pas qu'elles puiſſent l'empêcher quoi qu'elles faſſent.

A l'ocaſion de la guerre, il faut défendre à perpetuité toute aliance & tout traité particulier d'aucun membre de l'Empire avec la France *, & ſoûtenir dans la ſuite ce qu'on

* *Cét avis eſt du feu Prince Montecuculli, & il y a même quelque choſe qui vient du Général Souches.*

aura

aura fait paſſer, à l'ocaſion du tems, pour proſcrire ceux qui s'oubliront de cette loi commune, & les pouſſer à la rigueur, quelque reclamation qu'ils faſſent ſur la difference des conjonctures.

Le deceds du Roi d'Eſpagne arivant * dans la ſterilité où il eſt, il faut feindre d'en vouloir pourſuivre la ſuceſſion aux

* *On croit que cette déduction vient du Cardinal Pio ; car en mangeant pluſieurs fois avec cette Eminence, dans le tems que j'étois adreſſé à ſa Sainteté par une lettre expreſſe & de la propre main du Duc de Loraine, nous en eûmes pluſieurs converſations, & je le vis extrémement épris du plaiſir & des avantages de voir regner un Roi preſent en Italie, juſqu'à inferer infailliblement qu'il ſeroit l'arbitre de l'Europe.*

termes

termes de ſon Teſtament ; mais il ne faut pas s'i atacher comme à une maxime d'Etat, & comme à un bien pour la famille.

Au contraire, le génie de la Nation, & l'éloignement n'ayant jamais fait que du mal dans la ſéparation des deux branches, il faut paroître reſolu d'en diſputer la poſſeſſion à celui qui s'aviſera d'i prétendre, afin de la lui faire acheter cher & à longues années ; y ſuſcitant des partis, & les y entretenant en credit & en autorité. Si le Roi de Portugal eſt dans les interêts actuels de la famille regnante, il faut

l'aider

l'aider à y diſputer l'entrée, même à lui faire tomber cette portion d'Etat qui eſt ſi fort à ſa bienſéance ; toûjours aux conditions d'être l'ennemi declaré de la France, pour l'ocuper davantage.

C'eſt pendant cette conteſtation qu'il faut faire ſes affaires comme ci-deſſus ; & à la faveur de cette diviſion, qu'il faut favoriſer les Anglois & les Holandois, même les Portugais eſpagnoliſez, pour l'invaſion des Etats du Nouveau Monde, avec les Flotes, deſquels il faut joindre une Eſcadre équipée en Sardaigne, qui aille, ou les inſtaler ſur les

lieux,

Digitized by Google

lieux, ou partager ſous leur force & ſous leur protection, ce qu'il y a à prendre, & pendant que les prétendans s'agiteront pour la terre ferme du vieux monde.

C'eſt de ce régal qu'il faut entretenir les Aliez de la famille; & c'eſt aſſurément dequoi les engager puiſſamment tant à bannir les François du Nouveau Monde, & à y ruiner leur commerce, qu'à leur cauſer des diverſions ruineuſes & de conſequence, deſquelles les Aliez, qui touchent la mer, pouront profiter à leur tour.

Pour réüſſir dans cette ouverture

verture de commerce, en faveur du Royaume de Naples, & du reſte de l'Italie ſoûmiſe du côté du Nouveau Monde *, ce qui doit aporter des finances & du ſoulagement infini aux Pais hereditaires, & voiſins de la mer Adriatique; il faut prévenir les Rois du Nort pour enlever tous les bois propres à conſtruire des bâtimens de mer; ce que les Anglois & les Holandois peuvent porter fort loin pour leur propre interêt; de telle maniere que la

* *On eſt bien aſſuré que cette methode d'enrichir les Pays hereditaires, a été ſuggerée à ce feu Prince, par le Baron Abelé, qui l'avoit lui-même ſuggerée au Chancelier Aulique Paul Hocken.*

France

France n'en puiſſe tirer de bois ni de bâtimens fabriquez ; & n'en pouvant eſperer ni d'Irlande ni d'Ecoſſe, ni du Nord; où en prendra-t'elle pour équiper & pour conſtruire des Flotes, capables de s'opoſer aux deſſeins qu'on vient de marquer ? elle qui n'en a point, ou tres-peu dans ſon ſein. Au contraire, les Aliez de la famille en ayant eu abondance, pouront tout entreprendre & réuſſir par tout, pour s'i partager le commerce, à l'exclusion de la France ; ce qui eſt lui couper les nerfs, & lui ouvrir toutes les veines à la fois.

Il faut prendre la même

précaution

précaution sur les forêts de Stirie, de Corinthie, de Carniole, d'Istrie, du Frioul & de Croatie, aprés avoir forcé les Venitiens de rendre au moins la mer Adriatique libre, pour le service & l'assurance de la prompte communication d'Otrante avec Trieste ou Zegna dans la Morlaquie; par où les Etats de deux freres seront joints, en atendant l'entiere reduction des Venitiens, & la jonction par terre de l'Etat de Milan, & avec le Frioul d'un côté, & le Tirol de l'autre; afin que tous ces bois tournent au profit de la famille regnante

Il ne sera pas difficile de for-

mer

mer un Canal, qui ira de la Save dans le Lac Czirniczée, & de là à ſaint Veit * pour s'enfoncer dans la mer par le Golfe, qui fait la double Iſle de Cherſo & de Vegia, étant tres poſſible de former de côté & d'autre deux grands Ports capables de contenir grand nombre de Vaiſſeaux, & les y conſtruire pacifiquement, & d'en fermer les avenuës avec un peu de défenſe; ce qui doit être d'un merveilleux ſe-

* *Où il y a nombre de Fonteines répandues çà & là, qu'on peut réünir de meilleure heure, & en former le plus proche qu'on pourra du lieu, un Canal auſſi fort que celui qui ſe jette dans la mer, lors que l'eau des fontêines eſt réünie.*

cours au commerce du nouveau Monde, & à l'abondance des pays héréditaires.

C'eſt par ce temperament que la famille s'agrandira malgré toutes les précautions de la France, en feignant toûjours la neutralité avec elle, qu'elle s'aquerera, tant l'aſſurance de regner, que la commodité de s'entre-ſecourir dans les beſoins communs, abandonnant l'Eſpagne à faire diverſion contre la France pour ſes interêts; l'Angleterre & la Holande dans la même impreſſion, & par la même raiſon; les Rois du Nord en paix, pourvû qu'ils n'entrent

pas

Digitized by Google

pas dans de contraires interêts. C'eſt par là que les deux freres feront naître une décadence inſenſible à la Maiſon de France, laquelle il n'eſt plus poſſible de ménager par un autre moyen *, moins encore de l'acabler par la force ouverte.

Il faudra pendant cette meditation politique entretenir, à quelque prix que ce ſoit, coreſpondance avec le Grand-Viſir à prix d'argent, avoir

* *Cét endroit, & ce qui le precede, marque que le Duc de Loraine avoit plus de penetration ſur les forces de la France, & en jugeoit plus ſainement que tout le reſte de l'Europe, ébloüie par le projet d'une ligue.*

quelques Dinaniſtes à penſion, & des Emiſſaires fidéles à la Porte, qui aprennent à point nommé tout ce qui s'i médite, & tout ce qui s'i remuë; & il ne faut établir les Juifs ſur les nouveaux Ports de commerce, qu'à condition de cette coreſpondance, &c.

Il faut entretenir un parti en Perſe, & ne rien épargner pour s'i donner du crédit & de l'autorité, afin de s'en ſervir pour une diverſion contre la Porte, quand elle s'aviſera de remuer à contre-tems.

Si on ſe trouve embaraſſé de la reſiſtance des Venitiens, il ne faut * pas feindre de leur

atirer

* *Cét endroit, & celui qui a raport plus haut, naiſſoient dans l'eſprit du Duc de Loraine, de l'empreſſement d'humilier la fierté de ce Senat, qu'on croit comme naturel à tous les Souverains, particulierement à ceux d'Italie & d'Alemagne; il avoit à leur égard un nouveau ſujet de mécontentement; le voici: La Doüairiere de Pologne voulut dans un beſoin d'argent, aprés la réduction de Neuheiſſel, engager ſes groſſes pierreries à Veniſe, dans l'intention de ne les vendre pas, mais de ne les faire qu'engager: elle intereſſa le Iuif d'Inſpruk à lui rendre cét office, & à paſſer à Veniſe pour cette negociation. Ce Partiſan de la Synagogue de Veniſe n'ût pas de peine à trouver dans le Quay des Iuifs la ſomme qu'il demandoit ſur de ſi bons gages; mais comme il eſt naturel à cette eſpece d'hommes de vouloir gagner beaucoup, ils s'en découvrirent à un Procurateur de S. Marc, fort puiſſant & fort riche, parce qu'ayant actuelement une fille à marier richement, il pouroit leur aſſurer leur argent ſur ces pierreries, en cas qu'elles ne fuſſent pas retirées dans le tems,*

dont

dont on étoit convenu. Cét habile Venitien fier de ſes grands biens, convint avec le Iuif, d'une ſomme de trente mil ſequins, au delà de ſon prêt, ſi préciſément dans le tems marqué, il pouvoit lui faire tomber ces précieux bijoux. Celui-ci fit voyage à Inſpruk, pour déterminer la Reine Doüairiere de Pologne, à les lui vendre abſolument, en lui offrant une ſomme conſiderable au delà de ce qu'elle vouloit emprunter, refuſant même de la lui avancer autrement, afin de profiter, tant du beſoin extréme où étoit cette Princeſſe, que de la parole du Venitien, qui lui aſſuroit un gain réel & comptant. La Reine n'i voulut pas aquieſcer, rien ne ſe fit; elle envoya ces mêmes pierreries à ſa mere Eleonore l'Imperatrice Doüairiere, & la ſuplia de les engager aux Iuifs de Prague, pour procurer cent mille écus à ſon mari en entrant en campagne. Ce Iuif de Veniſe fut fort chagrin d'avoir manqué ſon coup; ſon indiſcretion vint de ſon dépit; ſon Compagnon d'Inſpruk revela ce qui s'étoit paſſé à Veniſe ſur la negociation des pierreries. Cette fiere Princeſſe en écrivit

au

au Comte de la Tour, Ambaſſadeur de l'Empereur à Veniſe, afin que cette Excellence répandit dans le Senat le mécontentement qu'elle avoit contre la conduite de quelques particuliers. Celui qui s'i ſentoit intereſſé répondit un jour fort bruſquement à quelqu'un qui l'en vouloit railler. Ceux qui n'ont point de Pain, doivent-ils faire les difficiles à s'en procurer? il n'appartient qu'à ceux qui ne doivent rien, & qui ſont dans l'abondance, d'acheter des choſes de conſéquence & de prix, qui leur faſſe honneur dans la ſucceſſion de leur famille. *Cette expreſſion ſi rare en aparence dans la diſpenſation ordinaire de la ſageſſe de Veniſe, ne laiſſa pas que de repaſſer à Inſpruk. (C'eſt du feu Prince de Loraine en perſonne, qu'on ſçait ce demêlé; & on eſt ſeur qu'il eſt mort ſans avoir pardonné au Senat de Veniſe, de concourir à la ſuffiſance & à la fierté des particuliers, au deſavantage & au mépris des Souverains nez, mais foibles ou malheureux.)*

atirer la Porte en Morée, même

me en Dalmatie, tant pour les reduire par cette diverſion, que pour en prendre ocaſion de recouvrer ſur eux toute la Dalmatie.

Dés que l'on aura réduit le Piedmont en Province, il faut abandonner la Savoye aux Suiſſes, pour récompenſe de leur atachement à la famille, à condition de tel nombre de troupes de leur part, & de garder tout paſſage de France en Italie.

Il faut ſe ſervir du Roi de Pologne à proportion qu'il entrera dans les interêts de la famille ; & moyennant cela, l'aider, non pas ſeulement à ob-

tenir

tenir la ſucceſſion, mais encore à réduire dans la ſuite cet Etat en Monarchie.

Il faut lui avoir perſuadé avant la guerre, d'entretenir une forte aliance avec les Czars de Moſcovie, & de les avoir tellement à ſa devotion, qu'ils tombent toûjours ſur les Tartares à ſa priere, afin que dans le tems d'une guerre de la part de la Porte, on puiſſe avec lui détruire les Souverainetez de Tranſſylvanie, de Valachie, & de Moldavie, ſauf à lui abandonner la derniere pour ſa portion; pour cela même être extrémement retranché, tant ſur la Drave que ſur la Save, pour

soûtenir la basse Hongrie, en attendant une plus heureuse ouverture du côté de l'Orient.

En cas que le Roi de Pologne continuë de prendre quelque interêt avec la France, il faut le rendre suspect daas son Etat, sa famille odieuse, sa memoire reprochable de mauvais gouvernement, & ne rien ometre pour le perdre de credit & de réputation dans ses propres Etats, s'étudiant d'i en faire substituer un autre, qui aprenne par l'exemple de son prédécesseur, ce qu'il doit craindre de la Famille Imperiale s'il la desoblige: & ce qu'il en doit esperer au contraire,

s'il

s'il entre dans ſes interêts, juſqu'à entrer en aliance de ſang & de politique avec elle.

Ici il y a un blanc deſtiné apparemment à y ſupléer quelque choſe dans l'occaſion.

Pour le Conſeil.

LE ſucceſſeur de la Maiſon d'Auſtriche compoſera toûjours ſon Conſeil ſecret de trois perſonnes ſeulement, dont l'un ſera Italien, le ſecond Flamand, & le troiſiéme tiré de ſes Etats héréditaires à ſon choix, & à la preuve qu'il aura donné de ſon ata-

chement pour la Famille ; obſervant bien exactement de n'i donner jamais ni entrée ni confidence à pas un Jeſuite *, (gens

* *Cét endroit étoit commun à ce Prince, avec l'impreſſion de la plûpart des Cabinets de l'Europe, la plûpart deſquels craignent bien davantage ces Meſſieurs qu'ils ne les aiment. Leur maniere de tout emporter auprés des Princes qu'ils gouvernent, déplaiſoit extrémement au feu Duc de Loraine, & il avoit coûtume de dire* : Donnez-moi un Jéſuite d'un âge avancé, qui ne ſe méle point des affaires du monde & de la Cour, & je ferai tel miracle que vous voudrez. *Voici le ſujet particulier de l'alienation qu'il avoit contr'eux : Les Ieſuites d'Ingoldſtatt avoient une groſſe ſomme ſous des noms empruntez à Veniſe ; dans l'ouverture de la guerre des deux Empires, ces habiles Politiques s'imaginerent que leurs deniers alloient riſquer dans les ſuites de cette guerre, & dans l'interuption du commerce de ce Senat du côté du Levant ; ils firent une inſtance*

inſtance pour les retirer fort à contretems, pour l'avantage de la bourſe publique de Veniſe. Ce fut dans les ſymptômes de cette violente inquiétude, qu'ils découvrirent que la République avoit longtems procuré leurs interêts contre les vûës du ſien, & ſa metode de vivre avec les Ieſuites; la ſomme repaſſa à Ingoldſtatt, la Doüairiere de Pologne le ſçût, elle employa ſon Confeſſeur pour perſuader à ſes Peres de la lui vouloir confier, avec des ſeuretez qu'elle leur preſentoit capables de perſuader (même à des Iuifs) de prêter. Ce Médiateur s'i intereſſa de trop bonne foi pour un membre de la Compagnie. Ces Ieſuites d'Ingoldſtatt ſe ſentant preſſez, répondirent qu'ils en écriroient au Reverend Pere Confeſſeur de l'Empereur, de la conduite duquel ils dépendoient abſolument, ce qu'ils firent.

Le Pere Confeſſeur de l'Empereur reçût à peu prés en même tems, une lettre fort obligeante du jeune Electeur de Baviere, qui s'aloit marier à Vienne, & qui lui demandoit ſa mediation pour engager les Ieſuites d'Ingoldſtatt, de lui confier une ſomme de deniers qu'ils avoient retiré de Veniſe, dont

ils

ils n'avoient que faire, & dont il leur donneroit des aſſignations, & un recouvrement ſeur à leur porte, puiſqu'ils ſe trouvoient dans ſes Etats, & qu'il la leur aſſigneroit ſur le plus liquide de ſes revenus à Ingoldſtatt même, & aux environs.

Le Confeſſeur de l'Empereur ayant reçû ces deux lettres, comprit d'abord que la mauvaiſe politique des Ieſuites d'Ingoldſtat avoit découvert qu'ils avoient de l'argent à placer, (qui eſt un ſujet d'anathême pour celui de ce Corps, qui laiſſe voir quelque choſe de ſemblable aux Souverains & aux principaux Miniſtres;) & s'étant imaginé qu'il n'i avoit pas moyen d'éviter de l'abandonner à un de ces deux Princes, il fit ſa Cour au Duc Electeur de Baviere, aux dépens des offices de la Douairiere de Pologne: on lui fit valoir cette préférence autant qu'elle meritoit; on eut même l'art, ou la malice, de la tourner du côté de l'échec que ce refus alloit donner au Generaliſſime, qui ne s'épuiſeroit jamais aſſez tôt de forces & de reſſources; pour faire place à une jeune Alteſſe vigoureuſe, puiſſante, & bien-tôt en état de ſuplanter tout Competiteur dans le commandement.

La

La jeuneſſe & la fierté du Duc de Baviere, flatées par un ſi bel endroit, qui produiſoit du comptant aux grandes dépenſes qu'il étoit obligé de faire, pour aler épouſer l'Archiducheſſe, fille aînée de l'Empereur, ne lui permirent pas de diſſimuler ſa joye, & de cacher le plaiſir ſecret que lui donnoit cette prophetie. Le Marquis de Beauveau, toûjours bon Lorain, & déja fort fatigué d'être Bavarois, démêla toute l'intrigue des Ieſuites, & en fit ſçavoir toutes les circonſtances au feu Duc de Lorraine, qui a toûjours crû que c'eſt parce qu'il s'en plaignit à l'Empereur à l'entrée de la premiere campagne, que les Ieſuites craignant qu'il ne devint puiſſant à s'en venger, s'intereſſerent à empêcher depuis à Rome le ſuccez de la negociation qu'il y fit faire, en faveur d'un Chapeau pour ſon ſecond fils, ayant été tres-convaincu que le Pere Confeſſeur de l'Empereur, contre le gré de ſon Penitent, écrivit au General des Ieſuites, de rompre le col à cette pretention, qui ne pouroit avoir pour la Compagnie que de fâcheuſes ſuites; ce que tous les gens un peu enfoncez dans les affaires, ont ſçû diſtinctement. Qu'on juge apres cela ſi ce Prince pouvoit inſpirer aux

ſucceſſeurs de l'Empereur, ou aux ſiens, de la confiance pour un Corps qui ſçait ſi bien imiter Rome, & ſe prévaloir de tout pour regner. Ce ſont des termes qu'on a oüi tenir à ce feu Prince plus de cent fois en diferentes conjonctures.

qui ſe cherchent eux-mêmes; & qui pour s'établir ſacrifieroient leur propre bien-facteur, (parce qu'il n'i a rien, ni de ſeur, ni de ſecret, ni de bien conduit dans un Etat, dés qu'un Jeſuite le ſçait; étant tres-à propos dans cette conſideration de ſe défaire de cét atachement actuel que la Famille paroît avoir pour ces adroits & intereſſez politiques.

Ce Conſeil aura pour Chef un Prince de la Maiſon de Lo-

raine

raine, qui n'ayant point d'autre apui que la famille Imperiale, n'aura jamais d'autres interêts, & ſe perpetuëra en fidelité & en ſervice avec elle, tant par les aliances reiterées, que par les principaux emplois dont ils ſeront toûjours ſoigneux de ſe rendre capables.

Le Miniſtere de la Couronne verra à ſa tête pour Preſident le même Prince de Loraine, qui préſidera par tout en l'abſence de l'Empereur, tant dans l'un que dans l'autre Conſeil; & qui pour cela même, c'eſt-à-dire, pour y être mieux préparé, aura eu dans ſon éducation un Italien pour

Gou-

Gouverneur ; un Flamand pour Ecuyer, & un Nationnaire pour Précépteur ; afin d'épuiſer le génie de ces Nations, qui ont la réputation d'entendre la politique, & d'i pouvoir réuſſir parfaitement par leur union.

Par ce Chef perpétuel du Miniſtére, les quatre partis qui y font tant de mal à la Famille, & qui en méditent encore davantage pour la ſuite, ſeront découverts, déconcertez & détruits; & le Souverain regnant viendra enfin à bout de les ſupplanter, & de ſe rendre le Maître.

Obſervant que ceux qui ſont

du

du Conſeil ſecret ne communiquent jamais avec le Miniſtere, ni d'interêt ni de relation, quoi que toutes les propoſitions agitées dans ce Miniſtere, doivent ſe reſoudre dans le Conſeil ſecret ſeulement, ſans que ce qui ſera paſſé dans le Conſeil ſecret, aille jamais à la connoiſſance du Miniſtere, ſous les plus rigoureuſes peines.

Par ce même Chef du Conſeil ſecret & public, ce ſucceſſeur d'Auſtriche commencera de regner en Maître ; ce qu'il n'eſt pas à propos de tenter, qu'aprés la réduction des Princes d'Italie, comme on l'a dit plus haut, & immediatement

avant

Gouverneur ; un Flamand pour Ecuyer, & un Nationnaire pour Précépteur ; afin d'épuiſer le génie de ces Nations, qui ont la réputation d'entendre la politique, & d'i pouvoir réuſſir parfaitement par leur union.

Par ce Chef perpétuel du Miniſtére, les quatre partis qui y font tant de mal à la Famille, & qui en médisent encore davantage pour la ſuite, ſeront découverts, déconcertez & détruits; & le Souverain régnant viendra enfin à bout de les ſupplanter, & de ſe rendre le Maître.

Obſervant que ceux qui ſont

du

du Conſeil ſecret ne communiquent jamais avec le Miniſtere, ni d'interêt ni de relation, quoi que toutes les propoſitions agitées dans ce Miniſtere, doivent ſe reſoudre dans le Conſeil ſecret ſeulement, ſans que ce qui ſera paſſé dans le Conſeil ſecret, aille jamais à la connoiſſance du Miniſtere, ſous les plus rigoureuſes peines.

Par ce même Chef du Conſeil ſecret & public, ce ſucceſſeur d'Auſtriche commencera de regner en Maître ; ce qu'il n'eſt pas à propos de tenter, qu'aprés la réduction des Princes d'Italie, comme on l'a dit plus haut, & immediatement

avant

avant que d'entreprendre la reduction de l'Alemagne, & l'évocation de Ratisbonne à Vienne, afin de juſtifier qu'on ſçait * regner chez ſoi, avant que d'entreprendre de dominer chez les autres.

† Le Conſeil du cadet de la Famille qui regnera en Italie, doit être compoſé de trois perſonnes de la même Nation, c'eſt-à-dire, d'un homme des Etats héréditaires à la Famille, d'un Flamand & un Italien,

* *C'eſt un des raiſonnemens de l'Empereur Charles-Quint, dans l'inſtitution qu'il formoit pour Philippes II. à la Monarchie univerſele de l'Europe.*

† *Ce détail ne fait-il pas voir qu'il agiſſoit en bon Pere, & en grand Prince?*

pour

pour les mêmes raiſons que deſſus, afin d'i faire naître une coreſpondance entiere entre les deux freres ; un Prince de Loraine même Eccleſiaſtique pouvant préſider à ce dernier Conſeil par les mêmes raiſons & ſur la même précaution que deſſus.

Il ne faut entreprendre de reduire les Partis *, ou les

* *Ce qu'on apele à Rome Factions, ſe nomme ſecretement, & s'entend encore plus obſcurément à Vienne ſous le nom de Partis ; avec cette difference qu'à Rome les differentes factions ont en vûë diferens Souverains, même des interêts ſouvent opoſez, & toûjours diſſemblables ; au lieu que dans la Cour de l'Empereur tous ces Partis regardent l'afermiſſement & la gloire du même Souverain, n'étant diſſemblables que dans les differends interêts*

terêts qu'ils uniſſent ſous une même Couronne. Le Parti d'Hongrie s'étudie à en procurer les interêts, & à n'être pas la victime des autres : celui de Bohême à peu prés la même choſe : celui de l'Empire y obſerve les ſiens, & prend garde que l'on ne les y neglige pas; enfin, celui des petits Etats hereditaires y ſoûtient ſes vûës le mieux & le plus finement qu'il peut, dans l'impatience ſecrete de ſuplanter tous les autres, & de ſe les aſſervir pour regner plus deſpotiquement avec le Souverain, qu'ils regardent comme leur compatriote. Liſez la ſeconde partie des Memoires de la Cour Imperiale, intitulée l'Interieur, ou les Reſſorts ſecrets de la Cour Imperiale, dans tous les membres qui la compoſent; *on croit que vous y trouverez dequoi vous inſtruire en détail, & vous ſatisfaire beaucoup au delà de tout ce que les Relations ſuperficieles ont acoûtumé de découvrir d'une Cour étrangere.*

Membres du Miniſtere de Vienne, qu'en ſe ſervant des uns contre les autres, acordant beau-

beaucoup à celui qui convient aux vûës qu'on a ſans ſe declarer, & refuſant beaucoup à celui qui s'en éloigne ou qui y contredit : Surquoi le Conſeil ſecret, éclairé ſur les projets concertez, ne manquera pas d'étudier des raiſons plauſibles, deſquelles on ſe ſervira pour rompre ces Partis.

Il faut faire dépendre de ces trois têtes du Conſeil ſecret, le choix des perſonnes qui doivent être envoyées en Ambaſſade *, ou en des Commiſſions

* *Liſez les Memoires de la Cour de l'Empereur ſeconde partie ; vous y verrez que les ſurpriſes ordinaires qui lui ſont preſentées par les offices (publics en aparence) de tous les Envoyez dans les Cours Etrangeres, n'ont pas*

pas été inconnuës au feu Duc de Loraine, quoi qu'elles ſoient ſi finement pratiquées à Vienne, & ſi ſcrupuleuſement cachées à la penetration commune.

importantes, comme des Fortifications, de vivres d'Armées à fournir, de Citadeles à ravitailler, de Munitions de guerre à préparer, de nouveles levées à diligenter, &c. au préjudice de toutes les vûës de Miniſtere public, afin que la préférence qu'on fait des premiers les animant à ſoûtenir l'idée qu'on en a, on puiſſe s'aſſurer ſur leur diligence & ſur leur exactitude; mais auſſi ne faut-il pas demeurer en ariere pour les avances; ce qu'on explique-

ra

Digitized by Google

ra plus bas en détail.

Il faut avoir des Penſionaires cachez dans toutes les Cours alliées & ennemies, & leur tenir exactement autant de compte, avec égale récompenſe d'une nouvele ſiniſtre, comme d'une bonne, pourvû qu'elle ſoit vraye; il eſt tres-à-propos d'i en avoir pluſieurs, tant Etrangers, ſous prétexte de voyages, que Nationaires connus, intereſſez & fidels, même envoyez exprés dans le beſoin, leſquels ne ſe connoiſſent pas enſemble, & n'écrivent jamais directement, mais par mediation les uns aux autres, comme ſi ils

ſe donnoient des avis, afin que la découverte puiſſe moins s'éventer, & que l'on ſçache pertinemment ce qui ſe paſſe par tout, pour agir dans ce Conſeil ſecret, conformément à ces avis, deſquels il ne faut pas abſolument que le Miniſtere public ait aucune connoiſſance.

Il n'eſt pas à propos d'introduire de la Moinerie dans ces deux Cours, c'eſt un genre d'hommes qui n'a jamais fait de bien à Souverain, & qui n'eſt deſtiné qu'à leur faire du mal. Si on m'en vouloit croire, il n'y auroit jamais de ces gens d'Egliſe du bas vol, qu'un ſimple Chapelain pour dire la Meſſe,

Digitized by Google

Meſſe, lequel mangeroit & coucheroit ailleurs, tant il eſt peu ſeur d'avoir à vivre parmi des gens qui profitent de tout ce qu'ils voyent, pour deviner ce qu'on ne veut pas qu'ils ſçachent, & qui ſçavent preſſer l'autre ſexe *, pour achever d'a-

* *Il entend par là la conduite du R. P. Slavata Carme Déchauſſé, ci-devant General de ſon Ordre, Confeſſeur de l'Imperatrice; & l'art qu'il a de tout aprendre par cette voye, parce qu'effectivement outre que l'Empereur a la foibleſſe de tout dire à ſa femme, celle-ci a encore l'induſtrie d'en ſçavoir & d'en penetrer plus que ſon mari ne ſçauroit lui en aprendre; ce qui ne manque jamais de paſſer à la confidence entiere du R. P. ſoit par ſcrupule, ſoit par eſtime. C'eſt même par l'éfet de cette confidence univerſéle entre le Confeſſeur & ſa Penitente, qu'on aprit à Presbourg qu'il y avoit un papier de conſequence nouvelement dépoſé dans le Cabinet de l'Empereur, à la*

Gouverneur ; un Flamand pour Ecuyer, & un Nationnaire pour Précépteur ; afin d'épuiser le génie de ces Nations, qui ont la réputation d'entendre la politique, & d'i pouvoir réussir parfaitement par leur union.

Par ce Chef perpétuel du Ministére, les quatre partis qui y font tant de mal à la Famille, & qui en méditent encore davantage pour la suite, seront découverts, déconcertez & détruits; & le Souverain regnant viendra enfin à bout de les supplanter, & de se rendre le Maître.

Observant que ceux qui sont

du

du Conſeil ſecret ne communiquent jamais avec le Miniſtere, ni d'interêt ni de relation, quoi que toutes les propoſitions agitées dans ce Miniſtere, doivent ſe reſoudre dans le Conſeil ſecret ſeulement, ſans que ce qui ſera paſſé dans le Conſeil ſecret, aille jamais à la connoiſſance du Miniſtere, ſous les plus rigoureuſes peines.

Par ce même Chef du Conſeil ſecret & publie, ce ſucceſſeur d'Auſtriche commencera de regner en Maître ; ce qu'il n'eſt pas à propos de tenter, qu'aprés la réduction des Princes d'Italie, comme on l'a dit plus haut, & immediatement

avant

avant que d'entreprendre la reduction de l'Alemagne, & l'évocation de Ratisbonne à Vienne, afin de juſtifier qu'on ſçait * regner chez ſoi, avant que d'entreprendre de dominer chez les autres.

† Le Conſeil du cadet de la Famille qui regnera en Italie, doit être compoſé de trois perſonnes de la même Nation, c'eſt-à-dire, d'un homme des Etats héréditaires à la Famille, d'un Flamand & un Italien,

* *C'eſt un des raiſonnemens de l'Empereur Charles-Quint, dans l'inſtitution qu'il formoit pour Philippes II. à la Monarchie univerſele de l'Europe.*

† *Ce détail ne fait-il pas voir qu'il agiſſoit en bon Pere, & en grand Prince?*

pour

pour les mêmes raiſons que deſſus, afin d'i faire naître une coreſpondance entiere entre les deux freres ; un Prince de Loraine même Eccleſiaſtique pouvant préſider à ce dernier Conſeil par les mêmes raiſons & ſur la même précaution que deſſus.

Il ne faut entreprendre de reduire les Partis *, ou les

* *Ce qu'on apele à Rome Factions, ſe nomme ſecretement, & s'entend encore plus obſcurément à Vienne ſous le nom de Partis ; avec cette difference qu'à Rome les differentes factions ont en vûë diferens Souverains, même des interêts ſouvent opoſez, & toûjours diſſemblables ; au lieu que dans la Cour de l'Empereur tous ces Partis regardent l'afermiſſement & la gloire du même Souverain, n'étant diſſemblables que dans les differends interêts*

terêts qu'ils uniſſent ſous une même Couronne. Le Parti d'Hongrie s'étudie à en procurer les interêts, & à n'être pas la victime des autres : celui de Bohême à peu prés la même choſe : celui de l'Empire y obſerve les ſiens, & prend garde que l'on ne les y neglige pas; enfin, celui des petits Etats hereditaires y ſoûtient ſes vûës le mieux & le plus finement qu'il peut, dans l'impatience ſecrete de ſupplanter tous les autres, & de ſe les aſſervir pour regner plus deſpotiquement avec le Souverain, qu'ils regardent comme leur compatriote. Liſez la ſeconde partie des Memoires de la Cour Imperiale, intitulée l'Interieur, ou les Reſſorts ſecrets de la Cour Imperiale, dans tous les membres qui la compoſent; *on croit que vous y trouverez dequoi vous inſtruire en détail, & vous ſatisfaire beaucoup au delà de tout ce que les Relations ſuperficieles ont acoûtumé de découvrir d'une Cour étrangere.*

Membres du Miniſtere de Vienne, qu'en ſe ſervant des uns contre les autres, acordant beau-

beaucoup à celui qui convient aux vûës qu'on a ſans ſe declarer, & refuſant beaucoup à celui qui s'en éloigne ou qui y contredit : Surquoi le Conſeil ſecret, éclairé ſur les projets concertez, ne manquera pas d'étudier des raiſons plauſibles, deſquelles on ſe ſervira pour rompre ces Partis.

Il faut faire dépendre de ces trois têtes du Conſeil ſecret, le choix des perſonnes qui doivent être envoyées en Ambaſſade *, ou en des Commiſſions

* *Liſez les Memoires de la Cour de l'Empereur ſeconde partie ; vous y verrez que les ſurpriſes ordinaires qui lui ſont preſentées par les offices (publics en aparence) de tous les Envoyez dans les Cours Etrangeres, n'ont pas*

pas été inconnuës au feu Duc de Loraine, quoi qu'elles ſoient ſi finement pratiquées à Vienne, & ſi ſcrupuleuſement cachées à la penetration commune.

importantes, comme des Fortifications, de vivres d'Armées à fournir, de Citadeles à ravitailler, de Munitions de guerre à préparer, de nouveles levées à diligenter, &c. au préjudice de toutes les vûës de Miniſtere public, afin que la préférence qu'on fait des premiers les animant à ſoûtenir l'idée qu'on en a, on puiſſe s'aſſurer ſur leur diligence & ſur leur exactitude; mais auſſi ne faut-il pas demeurer en ariere pour les avances; ce qu'on explique-

ra

Digitized by Google

ra plus bas en détail.

Il faut avoir des Penſionaires cachez dans toutes les Cours alliées & ennemies, & leur tenir exactement autant de compte, avec égale récompenſe d'une nouvele ſiniſtre, comme d'une bonne, pourvû qu'elle ſoit vraye; il eſt tres-à-propos d'i en avoir pluſieurs, tant Etrangers, ſous prétexte de voyages, que Nationaires connus, intereſſez & fidels, même envoyez exprés dans le beſoin, leſquels ne ſe connoiſſent pas enſemble, & n'écrivent jamais directement, mais par mediation les uns aux autres, comme ſi ils

ſe donnoient des avis, afin que la découverte puiſſe moins s'éventer, & que l'on ſçache pertinemment ce qui ſe paſſe par tout, pour agir dans ce Conſeil ſecret, conformément à ces avis, deſquels il ne faut pas abſolument que le Miniſtere public ait aucune connoiſſance.

Il n'eſt pas à propos d'introduire de la Moinerie dans ces deux Cours, c'eſt un genre d'hommes qui n'a jamais fait de bien à Souverain, & qui n'eſt deſtiné qu'à leur faire du mal. Si on m'en vouloit croire, il n'y auroit jamais de ces gens d'Egliſe du bas vol, qu'un ſimple Chapelain pour dire la

Meſſe,

Digitized by Google

Meſſe, lequel mangeroit & coucheroit ailleurs, tant il eſt peu ſeur d'avoir à vivre parmi des gens qui profitent de tout ce qu'ils voyent, pour deviner ce qu'on ne veut pas qu'ils ſçachent, & qui ſçavent preſſer l'autre ſexe *, pour achever d'a-

* *Il entend par là la conduite du R. P. Slavata Carme Déchauſſé, ci-devant General de ſon Ordre, Confeſſeur de l'Imperatrice; & l'art qu'il a de tout aprendre par cette voye, parce qu'effectivement outre que l'Empereur a la foibleſſe de tout dire à ſa femme, celle-ci a encore l'induſtrie d'en ſçavoir & d'en penetrer plus que ſon mari ne ſçauroit lui en aprendre; ce qui ne manque jamais de paſſer à la confidence entiere du R. P. ſoit par ſcrupule, ſoit par eſtime. C'eſt même par l'éfet de cette confidence univerſéle entre le Confeſſeur & ſa Penitente, qu'on aprit à Presbourg qu'il y avoit un papier de conſequence nouvelement dépoſé dans le Cabinet de l'Empereur, à la*

grande ſatisfaction de l'Imperatrice ; de quoi dans la ſuite on a ſçû profiter.

prendre par ſa foibleſſe, ce qu'ils n'ont pas pû aprofondir par leurs fauſſes découvertes; moins il y a de Prêtres & de Moines dans une famille, plus l'idée de la Religion s'i conſerve ; la paix y eſt plus aſſurée, & le ſecret plus impénétrable.

Ici il y a un blanc deſtiné apparemment à y ſupléer quelque choſe dans l'occaſion.

Pour les Finances.

IL faut abſolument que le ſucceſſeur d'Auſtriche s'aplique

plique par politique, ou par force, à rendre les Tailles & les Taxes de ſes Etats réeles & perſonéles, tant ſur les biens nobles & Eccleſiaſtiques, que ſur les roturiers; ſans quoi il ſera toûjours à l'aumône. Il faut commencer par une taxe ſi modique, qu'elle n'alarme pas; ainſi en continuant à proportion qu'on croîtra en autorité & en credit. Le ſucceſſeur d'Auſtriche doit établir dans les Etats héréditaires * trois

* *Cette deduction confuſe de Finances & de Commerce, montre bien que ce feu Prince s'étoit laiſſé inſtruire là-deſſus par pluſieurs diferentes perſonnes. Le Comte Zin-*

zendorff

Kondorff decedé dans l'empreſſement d'être utile, & de meriter le pardon de ſon peculat, dans la charge de Preſident des Finances, avoit laiſſé par écrit quelques Memoires ſur cette déduction : mais le Baron Abelé, qui s'en vouloit faire honneur, & avoir toute la gloire du rétabliſſement des Finances de l'Empereur, les a travesti, & de beaucoup augmentez. On croit que le feu Duc de Loraine en a tiré la plus grande partie de tout ce qui ſe trouve dans ce paragraphe de ſon Teſtament Politique.

Manufactures, une à Prague pour les étoſes de laine, bas, chapeaux, & cuirs de toutes manieres, afin d'i avoir un magazin d'habillemens, de ſouliers, & d'équipages pour ſes Troupes, & pour y faire fabriquer juſques aux ſelles de la Cavalerie ; & une ſeconde, à Bolſano, ou dans l'entrée du

Tirol

Tirol pour les soyes façonnées, galons, étofes d'or & d'argent, armes blanches & rouges, propres à équiper des Troupes, afin de profiter du voisinage de la Vallée Camonica ou de Bresce, dans laquelle se trouve & se travaille la matiere des meilleures armes de l'Europe catholique: une troisiéme dans un Fauxbourg de Vienne du côté de Laxembourg, où on travaille universelement toutes les gentillesses de Cour, de meubles, de pierreries, de glaces, &c. generalement de tout ce qu'on avoit coûtume de tirer de la communication avec la France, en se servant du Danube

nube pour les faire deſcendre & monter dans l'Alemagne, par toutes les Rivieres qui y aboutiſſent, & de voiture de terre, pour les faire aborder à la Save, & de là par le Canal ci-deſſus dit, les conduire dans la Mer Adriatique, pour les communiquer à toute l'Italie.

Il faut employer les toiles de Sileſie, de Moravie, & de Bohême, même de tous les Etats voiſins & ſujets, pour les échanger contre les ſoyes & autres marchandiſes, en les faiſant remonter le Danube & juſques à Halles, de là les conduire à Bolſano, afin de ne débourſer

Digitized by Google

point d'argent pour acheter ce qui manque, & dequoi ocuper les ouvriers.

Il faut admetre dans ces Manufactures toutes les Nations en général, pourvû qu'elles ayent de l'induſtrie particuliere, ſpecialement les François adroits, de quelque religion, ſexe & âge que ſoient les uns & les autres, afin que librement ils viennent y profiter, à condition de former chacun un aprentif du Pays, en l'enſeignant pendant cinq ans au moins, & profitant de tout ſon travail & de tous ſes ſervices, moyennant quoi on tirera bien-tôt les plus habiles Ou-

vriers de France, de laquelle on ruinera le commerce, tant par les endroits ci-deſſus, que par cette déſertion, pour laquelle avancer il faut faire gagner à chaque ouvrier adroit, le double par jour de ce qu'il auroit gagné en France ou en Flandres.

En cas de paix, il faut laiſſer la liberté aux marchandiſes de France, d'aborder & d'être échangées avec d'autres marchandiſes, & non autrement, ſans en augmenter les Doüannes, comme on a voulu faire; ce qui ne fait que du mal, & donne du crédit à ce qui eſt plus cher, mais en défendant tres-

exac-

exactement & ſur des peines iremiſſibles & univerſéles de porter les marchandiſes qui ſervent au luxe, à la mode, & à la vanité, d'une autre fabrique, que celles qui ſeront travaillées dans les Manufactures de l'Etat, afin que les bagatéles étrangeres demeurent à ceux qui les ont achetées, que par là le commerce journalier qui épuiſe toute l'Europe des folies Françoiſes, ceſſe tout d'un coup: Et voilà le nerf de cét Etat coupé, & la ſource des Finances de la Couronne de France tarie inſenſiblement & ſans rupture.

Il faut abſolument ôter au

Digitized by Google

Miniſtere public l'adminiſtration des Finances, & en charger deux hommes tour à tour, & par ſucceſſion d'années, de la probité & integrité deſquels on ſoit ſi ſeur, qu'à la moindre malverſation (laquelle ne poura manquer d'être découverte ſous tant d'yeux jaloux) ils ſoient rigoureuſement exclus & ſeverement punis, par l'aſſurance perpetuèle de leur perſonne & arêts de leurs biens de quoi il faut faire une loi domeſtique & ſuprême, ſans quoi jamais la Famille n'aura dequoi ſe ſoûtenir.

Il faut procurer aux Sujets des Etats héréditaires des

moyens

Digitized by Google

moyens de remuer à l'ocaſion de l'ouverture de la mer en leur faveur, afin de multiplier leur argent par le commerce, & de faire repaſſer en Angleterre, en Holande, en Suede, en Danemarc, en Eſpagne, & en Portugal, quelque choſe de ce qui ſe travaille chez eux, pour le compenſer avec ce que le Danube leur aporte preſque de tous les endroits de l'Europe.

Il faut leur ouvrir une échéle dans le Levant, pour les faire entrer de compagnie avec les Negotians d'Italie, & profiter de leur coreſpondance à Smyrne, &c. afin qu'ils profitent de

la

la double protection de la même Famille, & que ces deux Nations s'acoûtument à ſe ſoufrir, &c. à s'entr'aider, par préférence à toutes les habitudes qu'ils ont formées avec les François.

Pour cela, il faut établir une regle de bonne foi inviolable, & punir ſi rigoureuſement ceux qui y contreviendront les premiers, que les manquemens ſoient rares, & jamais, ou ſans juſtification d'une mauvaiſe fortune, ou ſans conviction d'une friponnerie digne de tous les ſuplices; par où le commerce ſe noüera infailliblement avec les deux Nations

ſous

Digitized by Google

ſous la même confiance, au préjudice de la France, où il n'y a que des banqueroutiers, & où rien n'eſt aſſuré; juſques-là que les Orientaux ont été reduits à ne traiter plus avec eux qu'en comptant, lors même qu'ils traitent avec les autres Nations maritimes par de ſimples billets.

Il faut établir une bourſe commune de négoce en trois endroits des Etats héréditaires, une à Prague, la ſeconde à Vienne, la troiſiéme à Grazz, ou même à Trieſte, en atendant qu'on ait ouvert un Port à Zegna ou ailleurs, dans un plus bel endroit de la Medite-

ranée, laquelle bourſe ſera inépuiſable, ſi on y prend les meſures que voici :

Il ſera permis à tout le monde d'i mettre ſon argent à ſix pour cent de rente annuéle, à condition de ne rien recevoir pour les ſix premiers mois, parce qu'il faut avoir le tems de l'employer, ni les ſix derniers mois, date du jour qu'on le veut retirer, parce qu'il faut avoir le tems de le préparer ; moyennant quoi y metra qui voudra ſans aucune exception, & chacun poura le redemander à ſa volonté.

Pour profiter de ce ſecours public & infaillible, qui unira

l'argent

l'argent des Etats enſemble en faveur des Negocians; les principaux Negocians ne ſeront admis dans ce Bureau, qu'en y dépoſant au moins cinquante mille florins comptant, pour avoir droit de ſeance & d'entrée dans le produit de tout l'argent; les charges aquitées, avec cette obſervation, qu'ils ne percévront rien les ſix premiers mois d'entrée, ni les ſix derniers, depuis qu'ils auront demandé leur argent, & que recevant en eſpece leur produit & leur comptant, ils n'auront aucun droit d'entrer dans la diviſion de la maſſe principale, qui demeurera imparta-

geable

geable & comme un fond propre à aſſurer les deniers publics. Dans la repartition annuéle des profits de l'argent commun, ils entreront en gain à proportion de ce qu'ils ont mis dans la totalité de la ſomme employée par la bourſe publique ; & ce qui ſurpaſſe ſix pour cent, revenant aux deniers mis au dépôt de rentes, ſera renvoyé à la caiſſe commune, pour ériger ce fond perpetuel, qui ira toûjours en croiſſant, & où le Prince en cas de beſoin avec de bonnes aſſignations, trouvera toûjours de l'argent en abondance ; par où l'exploitation & la vigilance

des

des Negocians feront naître le bien public de la Couronne & de l'Etat, pendant qu'ils procureront leur propre interêt par le ſecours de l'un & de l'autre.

Cét établiſſement ſe formant à la fois en trois endroits, la Nobleſſe pecunieuſe trouvera le moyen de faire valoir ſon argent, le Bourgeois riche, & qui ne ſçauroit rien acheter qui ne l'engage à ſervitude, y dépoſera le ſien ; le Commerçant y fera entrer le ſien, pour profiter de celui des autres ; la bonne foi y atirera celui de tant de particuliers étrangers qui ne veulent pas découvrir

ce

ce qu'ils poſſedent dans les Etats où ils vivent, & qui ſont bien aiſes de le multiplier, même en l'éloignant d'eux. C'eſt pour cela que jamais la Couronne, ni ſon Miniſtere, ne doivent s'intereſſer à l'infraction de cette bonne foi, mais laiſſer aler le commerce en paix ou en guerre, ſans s'inquieter quels étrangers y ont part.

Il eſt à propos que le Souverain lui-même ait trois hommes affidez & dans ſes interêts leſquels metent une ſomme conſiderable dans chacune de ſes bourſes, tant afin qu'il en profite le premier ſous leur conduite, qu'afin de compren-

dre

dre plus pertinemment le fond & l'ordre de cét établiſſement, qui doit procurer l'abondance à la Maiſon d'Auſtriche, atirer la benediction de ſes peuples, & ſurprendre toute l'Europe.

Il faut étudier de profiter mieux des mines d'Hongrie qu'on n'a fait par le paſſé; l'experience a juſtifié qu'on pouroit en tirer beaucoup d'avantages, ſi la jalouſie des Hongrois contre le Miniſtere, & du Miniſtere contre les Hongrois, ne ruinoit les affaires de la Famille Imperiale. Il eſt donc à propos d'ôter cette connoiſſance

au

au Miniſtere public, & de s'en raporter aux Etats d'Hongrie, en leur preſentant certaines perſonnes intelligentes de ſoufrer & d'ébroüer, &c. & intereſſées au bien de la Famille, en convenant avec les Etats de la portion que chacun y prendra ſans conteſtation, moyennant quoi rendre les Comtes d'Hongrie, les Maîtres des treſors que la nature leur a confié, & en profiter en comptant au deſſus de cette jalouſie d'Etat, qui ſe fait miſerable crainte de contribuer au bonheûr des autres.

Si ſur cét article on s'acorde avec les Etats d'Hongrie, il

faut

faut le faire publier dans toute l'Europe, afin que les plus habiles ouvriers y acourent, & que les bourſes des Republiques y viennent faire les premieres dépenſes, dans l'aſſurance d'en profiter les premiers ; afin que le comptant qu'on en poura tirer, vienne par mois, & ſe mette en reſerve pour le beſoin.

Il faut abſolument diminuer la ſervitude des Sujets de la Nobleſſe, & prévenir cette vexation particuliere, qui forme tant de miſerables à la campagne, pour ſoûtenir un gros Seigneur, pendant que l'argent & le commerce ſont renfermez

tout

tout entier dans les Villes (pour éviter cét eſclavage) au préjudice du bien public.

Quand les Tailles ſeront rééles & les Taxes perſonéles, ce malheur qui deſole les Etats héréditaires de la Famille, ceſſera en partie; mais pour ſçavoir le ſecret d'en achever l'ouvrage, il faut étudier l'art de regner.

Il faut ouvrir une retraite glorieuſe, avec une entrée & une ſortie libre à tous les Philoſophes, qui donneront des preuves aſſurées de quelque ſingularité dans toutes les parties de la Phiſique, afin de s'atirer ce qu'il y a de

Digitized by Google

plus excelent dans l'Europe, ſans les forcer à communiquer leur ſecret, comme la fauſſe jalouſie d'Etat le ſuggere à la plûpart des Princes, qui ſe laiſſent la-deſſus ſeduire par leurs Miniſtres. Il faut les laiſſer aler & venir librement; par où vous atirerez plus de confiance qu'il n'en faut pour tout aprendre avec le tems. Etant obligé de convenir qu'il y a quelque choſe de réel dans toutes les parties de la Phiſique, de quoi on m'a montré des experiences qui m'ont étonné. Cette loi de bonne foi & de bienſéance réunira tous ces curieux égarez çà & là, & vous n'irez

pas loin ſans en profiter ; mais ſur tout, il ne faut pas leur manquer, ni de bonne foi, ni de protection.

Ici il y a un blanc deſtiné apparemment à y ſupléer quelque choſe dans l'occaſion.

Pour la Juſtice.

IL faut que les récompenſes de ceux qui ſervent la Famille, ſoit dedans, ſoit dehors, ne paſſent jamais par les mains des Miniſtres publics, crainte qu'elles ne s'i arêtent, ou qu'elles ne s'i diminuënt, devant être promptes, convenables,

&

Digitized by Google

& données de bonne grace, en évitant plus que la honte même, le soupçon d'ingratitude.

* Il faut reformer les longueurs & les mangeries des Senats & des Justices subalternes, même de celle du Grand Maréchal de la Cour; étant aussi fâcheux pour des peuples, d'être obligez d'atendre longtems la Justice que le Prince leur doit, comme en Italie & en France, &c. que de ne l'o-

* *On croit que le Comte Ferrari, & le Senateur Salliez, ont beaucoup contribué à inspirer au feu Prince cét endroit; outre ce qu'on peut y avoir contribué soi-même, par le recit reïteré de ce qui se passe dans le Divan, sur le fait de la distribution de la Justice publique.*

ſer même eſperer que ſous le bon plaiſir de certaines puiſſances comme ici, & dans les Bachanies de Turquie, &c.

Il faut rendre la Juſtice criminéle, ſevére, diligente & exacte au delà de tout ce qui ſe pratique ici; mais pour l'un & pour l'autre il faut conſulter des gens de probité, & de ſages Legiſtes deſintereſſez, qui travaillent à réformer la Juſtice du Bareau, & qu'ils lui donnent la promptitude du Divan, avec ſa circonſpection & ſa ſeverité autant qu'il ſera poſſible. Il faut inſtaler en titre de Commiſſion, certaines perſonnes d'un grand mérite & de belle

literature

literature, qui visitent de tems en tems tous les Bareaux des Etats héréditaires, & qui recevant les plaintes de tous complaignans contre qui que ce soit en dressent des verbaux & des instructions sur les lieux, & les aportent au Conseil secret, pour y remedier par les voyes sages & politiques qu'on aviſera selon l'ocasion.

Comme ces Charges ne sont pas venales, non plus que les autres, il ne faut pas épargner les défauts de ceux dont on a bien voulu reconnoître le mérite; & plûtôt hausser la taxe de tous les Juges de moitié, en les obligeant d'expedier, que de

soufrir

ſoufrir qu'ils tirent les procés en longueur, ou qu'ils pratiq ent les concuſſions ordinaires à tous les gens de Robe.

Ici il y a un blanc deſtiné apparemment à y ſupléer quelque choſe dans l'ocaſion.

Pour la Guerre.

* JAmais la Famille Imperiale n'arivera à regner heureuſement, & à profiter

* *Perſonne ne doutera jamais que ce paragraphe ne ſoit digne du feu Duc de Loraine; il eſt pourtant vrai qu'il s'i trouve quantité d'obſervations qu'on a oüies faire à pluſieurs Généraux, tant en public qu'en particulier; ce qui marque la grande docilité de ce Prince, à aprendre de tout le monde, & à ſe ſervir*

ſervir de tout ce qu'il aprenoit, pour diſpoſer l'établiſſement de ſa famille, au moins aprés ſa mort.

longtems de la proſperité que le Ciel lui préſente, ſi elle ne prend le train de ſe confier ſur ſes propres Troupes, & de les diſcipliner ſi ſeverement, qu'elles ſervent d'exemples aux autres, en vivant ſans violence pendant la Campagne, & ſans vexation pendant les quartiers d'hiver. Pour parvenir à pouvoir entretenir des Troupes à ſa devotion, il faut avoir l'art de multiplier, & de bien employer ſes finances; & pour bien diſcipliner ſes Troupes, il faut les bien vêtir, les bien

payer

payer, leur donner de bons Officiers ſubordonnez eux-mêmes à la loi établie, leur faire voir un ſoulagement dans leurs maladies ou bleſſures, une retraite dans leurs mutilations ou impuiſſances, une récompenſe infaillible par degrez, & univerſéle pour tous les Soldats qui auront du merite, de l'afection au ſervice, & de la valeur dans l'ocaſion, afin que rien ne les rebute, & que tout conſpire à les alumer de zele pour une Couronne qui veut les avancer.

Il faut prémierement avoir établi par l'abondance de ſes Finances, le moyen d'i ſatisfaire

faire, & enſuite publier la loi qu'on veut rigoureuſement impoſer aux Officiers & aux Soldats ſéparément dans un détail ſi grand & ſi ſeverement repreſenté, & ſoûtenu dans la ſuite ſi rigoureuſement, que perſonne ne s'i puiſſe méprendre *. C'eſt la conduite que j'ai toûjours davantage admirée dans l'œconomie de cette Couronne, qui a mis ma famille à l'aumône, & qui m'a rendu avanturier. Il ne faut

* *Cette Iuſtice publique que ce feu Prince rendoit à la diſcipline militaire de la France, juſtifie ſa candeur & ſon bon cœur, auſſi-bien que ſa belle ame; mais la critique qu'il y ajoûte, marque mieux ſon jugement que tout ce qu'il a prononcé pendant toute ſa vie.*

pas ſeulement l'imiter, mais il eſt aiſé de la ſurpaſſer, même de l'i ſuplanter, en éloignant des défauts qu'elle y a laiſſé, le plus grand deſquels eſt de ne point donner d'entrée aſſurée ou de metode reguliere pour avancer la fortune des Soldats de ſervice, ce qui cauſe toutes les deſertions Françoiſes.

Je croi qu'il faut faire le fond d'un eſcalin par jour à chaque Fantaſſin, & le Cavalier à proportion; & lui retenant un ſol & demi par jour depuis qu'il eſt en campagne au pain de munition, lui faire paſſer cét argent dans l'entrée de ſon quartier d'hiver; pendant lequel le payant

Digitized by Google

yant à raiſon d'un eſcalin par jour, il faut l'obliger rigoureuſement de ſe contenter des ſeuls uſtancils de ſon hôte, avec place dans ſon poële & à ſa chandéle. Tout autre régularité n'acommodera pas le Paiſan ni le petit Bourgeois. Une moindre ſévérité ne remediera jamais au deſordre de la Milice Alemande.

Par là le Soldat a de l'argent pour ſes beſoins preſſans & pour ſa ſubſiſtance, & l'Officier à proportion. Ceux qui ont du cœur s'en acommoderont pour paroître plus leſtes, & ceux qui n'ont que du ventre le mangeront, chacun ſuivant

en cela ſa paſſion ; par là même on les connoîtra par diſcernement, & les Officiers jaloux de leur reputation y prendront garde, en rendront compte par écrit, & en ſeront comptables en général ſur leurs propres apointemens, puiſqu'eux-mêmes n'auront plus rien à ſoufrir.

Je ſoûtiens que vingt mille de ces Troupes feront plus d'afaires, que quarante mille dans le train ordinaire d'aujourd'hui. Il faut donc diſpoſer ſes Finances * ſur ce pied-là ; &

* *Combien de gens en Alemagne même préſument que la réformation de cette irregularité eſt impoſsible, tant par l'habitude où ſont les Alemands de vivre à diſcretion, que par*

par les diferends Princes qui concourent à la toralité du Corps Germanique, chacun desquels eſt jaloux de ſa conduite & de ſes maximes, par préférence à celles d'un autre Prince. Cependant ce qui ne paroît pas poſſible dans la réünion du même deſſein, à faire recevoir également par tant de têtes, devient tres-aiſé, même s'opere comme inſenſiblement par ce chef-d'œuvre de ſageſſe, de politique & de maturité, d'experience & de jugement. Ce ſeul endroit peut juſtifier qu'un particulier ſans experience n'auroit jamais pû ariver à cette élevation, & à en reduire la metode, d'une maniere qu'elle fut également inſenſible & infaillible.

quand on acordera des quartiers d'hiver à des Troupes Etrangeres, il les leur faut acorder ſur le pied des ſiennes propres, par où on conſervera ſon Pais; & on acoûtumera inſenſiblement les Alemands à la

diſcipline

diſcipline militaire, en atendant qu'on puiſſe les aſſervir ſous un joug plus impérieux.

Pour parvenir là d'aſſez loin, il ne faut pas permetre que les Regimens atachez à la Famille, portent le nom du Colonel; il eſt à propos de former ſix ou huit Brigades diviſées par Regimens: Par exemple, la Brigade d'Hongrie, laquelle doit avoir la preſcéance pour les conſiderations ci deſſus, la Brigade d'Italie, la Brigade des Etats, la Brigade de Loraine, la Brigade de Flandres, la Brigade Etrangere, &c.

C'eſt dans cette derniere ſeulement qu'il faut recevoir &

ad-

Digitized by Google

metre les Officiers & les Soldats François, comme une Nation intelligente & belliqueuſe, de laquelle néanmoins il ne faut ſe ſervir que comme la Medecine employe les poiſons, & avancer tant les ſiens, que les autres à proportion de leur mérite, de leurs ſervices, & de leur liaiſon à la Couronne Imperiale ; obſervant de porter les Soldats juſqu'à la Compagnie, auparavant que de les tirer de la Brigade Etrangere, laquelle doit avoir tous les grands Officiers Italiens ou Alemands.

Mais quand on jugera à propos de les avancer davantage,

ou ſelon leur naiſſance, ou ſelon leur ſervice, il faut les prépoſer à des Regimens de la Brigade, ou Alemande, ou Italienne, afin que ce mélange aſſure leur conſtance dans le ſervice, & prévienne leur legereté, qui ne naît communément; ou que du mécontentement d'être négligez au gré de leur ambition naturéle, ou que de l'ocaſion qui les invite à une plus belle fortune par la facilité d'i contribuer.

Il ne faut jamais mêler d'Etrangers parmi les Lorains, s'ils ne le demandent eux-mêmes; cette Nation étant jalouſe de ſa bravoure & de ſa preſ-

céance

céance, tant à ataquer qu'à ſe défendre ; afin que la Maiſon de Loraine exilée, ſe conſerve un nom malgré la vigilance de la Famille qui l'oprime, & qu'un jour l'ocaſion favorable arivant, ce ſoit un ſecours préſent à donner à un de mes ſucceſſeurs, pour rentrer en poſſeſſion du Domaine de ſes peres ; ce qui tôt ou tard ne manquera pas d'avoir ſon éfet.

Il faut avoir proviſion d'Ingenieurs de tous les degrez, & une excélente Academie de Matematiques pour en former : mais l'art d'en profiter, c'eſt celui de les contenter en leur perſonne, & de ne leur

laiſſer

ou ſelon leur naiſſance, ou ſelon leur ſervice, il faut les prépoſer à des Regimens de la Brigade, ou Alemande, ou Italienne, afin que ce mélange aſſure leur conſtance dans le ſervice, & prévienne leur legereté, qui ne naît communément; ou que du mécontentement d'être négligez au gré de leur ambition naturéle, ou que de l'ocaſion qui les invite à une plus belle fortune par la facilité d'i contribuer.

Il ne faut jamais mêler d'Etrangers parmi les Lorains, s'ils ne le demandent eux-mêmes; cette Nation étant jalouſe de ſa bravoure & de ſa preſ-

céance

céance, tant à ataquer qu'à ſe défendre ; afin que la Maiſon de Loraine exilée, ſe conſerve un nom malgré la vigilance de la Famille qui l'oprime, & qu'un jour l'ocaſion favorable arivant, ce ſoit un ſecours préſent à donner à un de mes ſucceſſeurs, pour rentrer en poſſeſſion du Domaine de ſes peres ; ce qui tôt ou tard ne manquera pas d'avoir ſon éfet. Il faut avoir proviſion d'Ingenieurs de tous les degrez, & une excélente Academie de Matematiques pour en former : mais l'art d'en profiter, c'eſt celui de les contenter en leur perſonne, & de ne leur laiſſer

laiſſer manquer de rien dans l'exercice de leur ſcience, ſans quoi ils nous imputent toûjours tout ce qu'ils obmetent.

Il faut faire garder les Villes avancées d'Hongrie par des Milices Suiſſes, les bien payer, & les entretenir d'intelligence avec les Comtes Hongrois, pour bien s'aſſurer de vos frontieres, étant plus à propos de mettre les Troupes Françoiſes étrangeres dans la Boheme, & dans les autres Pais à gauche du Danube, que de les expoſer aux frontieres d'Hongrie, ou à celles du Rhin, ou à celles de l'Adriatique, où la Brigade Alemande ſera bien poſtée.

Il

Il faut ériger dans chaque Brigade un Regiment de fortune Cavalerie, & un Regiment de fortune Infanterie, dans leſquels on faſſe paſſer les Soldats qui auront mérité cette récompenſe, où ils s'avanceront infailliblement à tour de rôle, & ſans aucune exception, juſqu'à la Lieutenance Colonéle ſeulement, n'i devant point avoir d'autres Officiers dans ces Régimens, que ceux que le mérite, ſans aucune naiſſance, aura porté à ce degré, afin de donner une émulation générale à vos Troupes. Le Colonel de ces Regimens ſera toûjours de la premiere

No-

Nobleſſe de la Nation, mais jeune & de peu d'expérience, tant afin qu'il faſſe ſon aprentiſſage, qu'afin qu'on le puiſſe ſouvent changer, & laiſſer tout l'honneur & tout le Commandement au Lieutenant Colonel.

Ces ſoldats de fortune doivent tirer de paye par jour cinq gros, c'eſt-à-dire, dix ſols, avec la même déduction ci-deſſus; les Cavaliers & les Officiers de tous les degrez à proportion, afin qu'ils ayent dequoi ſe ſoûtenir mieux, & ſe montrer dignes de plus grands emplois, qu'ils puiſſent ſervir d'exemple de regularité & de valeur à

toutes

Digitized by Google

toutes les troupes, même d'objet d'émulation à tous ceux qui auront de la vertu & du courage.

Il ne faut pas ſoufrir que les Officiers pillent leurs ſoldats & qu'ils les négligent ; & il vaut mieux donner une ſomme plus conſidérable à chaque Capitaine pour former d'abord ſa Compagnie, l'entretenir & la recruter à ſes riſques, ou que d'en traiter avec un Colonel, ou que de s'engager à fournir tous les ans des hommes & des chevaux nouveaux, à la place de ceux que les Officiers négligent & laiſſent périr, parce qu'aprés la

Digitized by Google

montre faite ils periſſent pour le compte de la Famille. Ce qui ruine la Couronne & l'Armée, ce qui épuiſe les Finances & n'enrichit que quelques Colonels avares, qui ne vont à l'armée que pour faire de l'argent, payer leurs détes, & ſe retirer au premier chagrin qui les prend.

Si la famille Imperiale ne prend cette route, elle n'operera jamais rien avec ſes Troupes, lors même qu'elle en épuiſera & ſes Sujets & ſes Finances; mais auſſi qu'elle ne craigne pas d'en manquer ſur le pied de cette bonne paye, de bonne récompenſe, & de vi-

gilance

gilance à ménager l'avancement de tout le monde, tandis qu'il y aura des Hongrois, des Italiens, des Alemands, des Lorains, & des François au monde : les Troupes Imperiales dreſſées & entretenuës ſur ce pied là ſeront toûjours floriſſantes, & capables de toute ſorte d'expédition.

Il faut ſe charger de tirer des Manufactures de l'Etat, tous les habits, linges, chapeaux, ſouliers, baudriers, bandolieres, ſelles, brides, armes blanches & rouges, & généralement tout ce qui eſt neceſſaire aux Troupes, afin qu'elles ſoient équipées à tems, & à

bon

bon compte ; & que ce ſoin ne ſoit pas remis à la diſcretion d'un Miniſtere, qui n'obmet rien pour détruire ſon Maître, crainte qu'il n'ait un jour la force & l'art de les réduire.

Il faut avoir ſur qui ſe repoſer abſolument & infailliblement de la ſubſiſtance de l'Armée en campagne, avec tant de vigilance & d'exactitude, que la moindre omiſſion là-deſſus ſoit irémiſſible comme elle eſt irépable. Pour cela, il faut avoir au mois de Janvier, ſans diferer d'un jour par delà, tous les Magazins fournis pour l'année qui commence, de telle maniere qu'il y en ait plûtôt

deux

deux fois trop, même du perdu, que d'i en manquer, ſans quoi il ne faut jamais eſperer de diſcipliner une Armée: bien loin de conſerver l'abondance dans ſes Etats, au milieu de ſi fréquens quartiers d'hiver, & dans la viciſſitude de pluſieurs campagnes.

Il ne faut donc pas ſe mêler de faire la guerre, ou il faut trouver le moyen de délivrer dés le premier d'Octobre toutes les ſommes néceſſaires pour préparer les proviſions de l'année ſuivante. Il faut avoir des Intendans affidez, non pas des créatures du Miniſtere public, qui en répondent ſur leur tête;

& outre cela des ſurveillans zelez qui avertiſſent à tems de tous les manquemens.

Comme cette œconomie des Finances, & le deſſein de diſpoſer la guerre, doivent dépendre dans leurs diſtributions, du Conſeil dont j'ai parlé plus haut, il ne faut pas permetre que pas un des trois hommes qui le compoſent, ait commerce, & faſſe aliance avec le Miniſtere public, ſous peine d'aſſurance perpétuéle de ſa perſonne, afin de diſpoſer peu à peu les choſes au but que l'on a, & à la ſubordination abſoluë qu'il faut établir parmi tous ſes Sujets; ſi on prétend réuſ-

Digitized by Google

ſir dans ſes projets, il n'i a que par là qu'on puiſſe être impénétrable.

Aſſez proche d'une des Manufactures ci-deſſus, il faut ériger un Hôpital double, l'un pour les Soldats malades, & l'autre plus grand pour les eſtropiez ; dans lequel rien ne manque pour cette ſubſiſtance perpétuéle, qui doit leur tenir lieu de récompenſe aprés la perte de leurs membres, & encourager les autres à s'expoſer plus librement aux accidens de la guerre, afin que ceux qui ſeront encore capables de travailler à quoi que ce ſoit, ou d'agir, puiſſent

gagner

gagner quelque choſe en comptant, qui les encourage, & qui leur demeure.

Il ne faut point y confondre les Officiers, pas même ceux de fortune, ou les Etrangers; cette récompenſe eſt beaucoup au deſſous d'eux; il faut les répandre dans les Places à garder, & les y entretenir de penſions bien payées ſelon leur rang, étant viſible que tant qu'ils peuvent parler, ils ſont encore tres-neceſſaires & tres-utils dans des Places de défenſe; ils y tiennent la place des Officiers abſens; même en cas de preſſant beſoin, ils la rempliſſent aiſément pendant

qu'on

qu'on en tire les Officiers ſervans, pour en former ſur le champ d'autres nouvéles Troupes, ce qui peut aporter un merveilleux avantage.

Il faut laiſſer en pleine liberté ceux qui ſont arivez juſques à la Lieutenance Colonéle & au deſſus, en leur aſſignant des penſions ou des emplois fixes, permanens, honnêtes & immanquablement payées de quartier en quartier & par avance, afin que leur inclination les aprochant de la Cour, les Miniſtres du Conſeil ſecret puiſſent conférer avec eux dans leur beſoin, & ſe ſervir utilement de leurs avis.

Il faut prépoſer à ces Magazins, qui régorgent de toutes ſortes de proviſions de guerre & de bouche, des Officiers eſtropiez & penſionnaires, la vigilance deſquels ſoit aſſurée ſur leur propre neceſſité de ſubſiſter des deniers de la Famille.

Il faut avancer les Officiers de la Nation ſans partialité & ſans égard d'aucune autre recommandation que leur ſervice & leur aptitude, afin que cette uniformité ſatisfaſſe publiquement tout le monde. Sur tout il ne faut jamais en mécontenter aucun en le reculant, ou le negligeant, pour en avancer un autre plus acredité.

Le

Le Souverain doit même n'écouter pas là-dessus la recommandation la plus pressante du Conseil secret, pas même d'un de mes enfans qui y présideroit, s'il s'oublioit jusqu'à le demander, puisque cette régularité vaudra toûjours mieux que toute autre exception.

Il ne faut rien épargner pour entretenir des espions adroits, intelligibles & fidéles, en les faisant subsister pendant la paix, même passer, sous prétexte de voyages, dans toutes les Cours Etrangeres, en gens de figure & de nom, quels qu'ils soient, afin qu'ils ayent entrée par tout, les joignant adroite-

ment

ment avec des enfans qualifiez, afin qu'ils ayent plus de facilité de s'inſtruire, & de devenir propres au ſervice de la Famille.

Il faut avoir un Payeur de Cabinet & d'Armée, qui ſoit ſi exact & ſi prompt, qu'ayant toûjours de l'argent devant ſoi, il aquite ſur le champ les ordres du Conſeil ſecret, tous ſignez du ſucceſſeur regnant, ſûr peine d'être caſſé irémiſſiblement à la premiere plainte de delai, étant plus à propos de differer les ordonnances au Conſeil, quand on ſçait qu'il n'i a point d'argent, que de les délivrer; & en laiſſant atendre le payement, reveler ſa turpi-

tude,

tude, & deſeſperer l'intereſſé.

Quiconque n'a pas le moyen ni l'art de ſe procurer de l'argent en régnant, ne ſera jamais cenſé digne de régner; c'eſt l'expérience qu'il faut conſulter là-deſſus, & non pas l'impuiſſance qu'il faut prétexter.

Il faut s'intereſſer à faire élever bien plus de Haras de Chevaux qu'il n'i en a dans les Etats Héréditaires, puiſque le terrain ſemble l'atendre & y être diſpoſé, afin d'en avoir une ſi grande quantité, qu'on ne ſoit jamais en peine d'en chercher, & qu'il ne faille pas courir les Etats voiſins pour en chercher à prix d'argent.

Il en faut empêcher la ſortie des Etats, & y mettre une Douane ſi forte, qu'ils y demeurent; ſe reſervant de donner de tems en tems (la paix longue ſupoſée) une permiſſion particuliere d'en ſortir, même *gratis*, certain nombre, tant pour récompenſer ceux qui y ont employé leurs biens & leur induſtrie, que pour en encourager d'autres à multiplier les Harras.

Il faut faire travailler dans les Manufactures tout l'équipage d'un Cavalier, d'un Cheval, & de tout ce qui regarde le train de l'artillerie & de la guerre, afin de n'être jamais

obligé

obligé d'en acheter cherement & à la hâte.

Signé,

CHARL. DE LORAINE.

En 1688. pendant le mois de May.

* LA prosperité de la France aura son periode, la

* *Cette adition marque que l'Empereur avoit pris confiance à ce précieux dépôt, & paroît n'avoir été supleé que pour dire ce qu'il pensoit de la rupture publique de tous les Etats liguez contre la France. Ce que ce Prince a dit est si sage, si judicieux, si profond, si digne de lui, que cela seul acheve de justifier que c'étoit un des plus éclairez Princes de l'Europe; qu'il a dicté & signé ce Testament, par l'acomplissement d'un zele pour la Maison d'Austriche, lequel il a porté jusqu'au tombeau, témoin la Lettre écrite à l'Empereur de Velz la veille de sa mort.*

Digitized by Google

rapidité de ſes conquêtes, & la maniere de ſon Gouvernement, nous ſont caution d'une prompte viciſſitude, de laquelle nos enfans auront droit de profiter mieux que nous aujourd'hui, s'ils ſçavent ſe ſervir de l'ocaſion, & s'i préparer par ſes inſtructions.

Il faut employer la Paix à cét uſage, bien plus utilement que la guerre qui va commencer, s'étudiant d'intereſſer cependant l'Angleterre & la Holande, à ne laiſſer jamais plus la France en paix, puiſqu'une guerre continuée la doit deſoler en l'épuiſant malgré ſes reſſources, & en ruinant ſon com-

mer-

merce par la metode ci-deſſus, au lieu qu'une guerre interrompuë l'acommode, & la rendra toûjours inacceſſible.

Il faut employer avec la France la ſageſſe & la franchiſe ouverte, à la place de la ruſe & de la ſurpriſe, que l'Eſpagne n'a pû pouſſer à bout, & ſur la découverte deſquelles elle s'eſt ruinée de réputation & de crédit ; à force de ménagemens & de préparations ſourdes, gagner du tems, au ſecours duquel les choſes ne manqueront pas de changer de face.

Il ne faut point faire d'alliance avec elle, point accepter de

Media-

Mediation qui la regarde, & ne l'inquiéter que du côté de l'Angleterre & de la Hollande, pour lui faire acheter cher le reſte de la Flandre, & en épuiſer ſes forces & ſon haleine, pendant qu'on ſe préparera en Italie & ailleurs, à déployer ſucceſſivement ſes deſſeins.

Signé,

CHARL. DE LORAINE.

INSTRUCTIONS
Sur les Négociations Etrangeres & Domestiques.

Par le même Prince.

DEs que la seule naissance fait d'un homme un Ministre, il y a assurance qu'il ne sera jamais qu'un sot.

Sa fierté l'empêche d'aprendre ce que son élevation ne le convainc pas toûjours qu'il ignore; & plus il est distingué par son rang, plus les affaires publiques vont mal, quand on s'en repose sur sa conduite.

Il est à propos de joindre

l'un

l'un à l'autre en ſupléant au défaut de la naiſſance par de l'autorité & de l'élévation, & au défaut du mérite aquis, par le ſecours de ceux qui ont employé toute leur vie à en aquerir. Si cela eſt néceſſaire chez ſoi ſur peine de ne ſçavoir pas l'art de régner, il devient inévitable dans les négociations étrangeres, où les coups de plume, & les manieres de traiter auec les Têtes couronnées, décident de la paix & de la guerre, & ſont toûjours les premieres ſemences de la proſperité, ou de la décadence d'un Etat.

Je crois que pour bien faire,

le

le Roi d'Hongrie arivant à l'Empire, doit former une Academie de treize Politiques qui ſe choiſiſſent entr'eux un Référendaire d'Etat annuel, qui ſoit chargé pendant ſon année de porter la parole de ſa Compagnie dans le Cabinet du Souverain ; afin qu'il puiſſe être éclairé à fond ſur toutes les matieres qui ſont ſur le tapis, & qui en ſoit reciproquement inſtruit de toutes celles qui doivent s'agiter dans cette Compagnie.

L'ocupation de ces nouveaux Conſeillers, ou Référendaires d'Etat, doit être une diſcuſ-

ſion

ſion par chaque ſemaine à jour précis, ſur quelque matiere qui leur aura été propoſée, ou à ſon défaut, qu'ils ſe ſeront propoſée entr'eux : deux particuliers parleront, l'un pour l'affirmative, & l'autre pour la négative, de la déciſion qui en aura été reçûë préalablement à la pluralité des voix. Ce diſcours ſera par écrit qu'ils pouront lire, & enſuite ſera porté en copie dans le Cabinet du Prince, pour y employer du tems à s'inſtruire des raiſons qui peuvent l'ériger en Chef de ſon Conſeil. Tous les Conſeillers Auliques, & les enfans de Miniſtres, âgez de

vingt-

vingt-un an & au deſſus, y ſeront admis, mais pour écouter ſeulement, même ceux de la Régence aux mêmes conditions; afin que ces jeunes hommes d'Etat s'inſtruiſent plus à fond, par le travail de ces habiles Politiques.

Ce nouvel établiſſement ne doit dépendre, & ne doit conférer qu'avec le Prince ſeul. Le ſecret y doit être inviolable de part & d'autre, & quelque déclaration qui y paroiſſe des ſentimens partagez, il n'eſt pas à propos que l'agitation indique ceux qui ont tenu la négative ou l'affirmative dans le tems que le Référendaire en

Chef

Chef eſt allé aux avis, pour former la déciſion qui doit toûjours être reglée entr'eux treize ſeulement, ou entre ceux de la Compagnie qui ne ſont pas abſens.

Il n'i faut admetre que du merite, même ſans naiſſance, & ne remplir le nombre vacant que par le choix des ſujets déféré à leur pénétration. Ils preſenteront donc au Souverain trois ſujets qu'ils affirmeront être les plus capables de tous ceux qu'ils connoiſſent. Ce Souverain en choiſira un pour remplir le premier la place vacante ; mais les deux autres viendront infailliblement à

Digitized by Google

leur tour, dés qu'une fois ils auront aquis ce ſufrage de l'Academie Politique.

Il leur faut aſſigner trente mil florins de gages annuels; ſçavoir, mil florins à chacun par an, & le double à celui qui ſera élû pour leur Chef, ce qui en remplit quatorze mil; deux mil pour les Expéditionnaires de copies, ſubordonnez à un Secretaire declaré, avec un ſous-Secretaire, pour être preſent en ſon abſence; quatre mil pour les petites penſions qu'ils feront à ceux qui commencent à prendre goût, & à s'avancer dans les afaires, ce qui fait vingt mil; & les dix mil reſtans doi-

vent

vent être employez, ou pour donner un ſecours à un d'eux qui paſſe où on l'envoye, ou pour les regaler en particulier de petits ſecours, qui aſſurent leur vigilance par ce ſurcroît de bienfait.

Dés qu'on voudra envoyer un Miniſtre dans une Cour conſiderable, il ſera obligé de choiſir en ſecond, un homme de cette Compagnie, auquel il ne donnera que ſa table & place dans ſon caroſſe, en lui communiquant exactement tout ce qui ſe paſſe, & tout ce qui ſe délibere, pour en avoir ſon ſentiment par écrit.

Celui qui ſera choiſi pour aller

ler en ſecond dans une Cour Etrangere, joüira de ſes apointemens ordinaires, qui lui ſeront transferez à point nommé; gardera une entiere ſubordination avec le Miniſtre, avec lequel il confére, & aura coreſpondance avec le Conſeil des Politiques qu'il a laiſſé dans l'Etat, afin d'en tirer les lumieres qui lui ſont neceſſaires, pour bien conſeiller celui qu'il aſſiſte; & reciproquement envoyera de mois en mois des inſtructions à ſon aſſemblée, des obſervations & des découvertes qu'il fera dans la Politique, & dans les maximes de la Cour où il ſe trouve: ce qui

ſera communiqué exactement à tous les membres de ce nouveau Corps, afin qu'ils s'enfoncent dans les afaires par les afaires mêmes.

Celui qui aura été en ſecond en quelque Cour avec un principal Miniſtre, n'i retournera jamais, ſi ce n'eſt en premier avec un ſecond, comme ci-deſſus; par où les Miniſtres ſeront obligez de les y faire conſiderer comme des gens de marque & du ſecret du Cabinet, afin qu'ils n'i ſoient pas dans la ſuite avilis par leur faute, au préjudice de l'Etat, ſur peine d'un exil de Cour, & d'autres punitions encore plus grandes.

Celui

Celui qui aura paſſé ſes années en ſecond dans une Cour célébre, ſera renvoyé en premier dans une Cour ſubalterne, ou renvoyé avec un autre Miniſtre; jamais avec le même dans une autre Cour de conſéquence, afin qu'inſenſiblement le mérite ſoûtienne la naiſſance, & s'en procure les avantages & les entrées, & que la naiſſance ſoit forcée d'aquerir du merite, ou au moins l'Etat diſpenſé de s'aſſurer ſur des gens qui le compromettent par leur fierté, en feignant de lui être extrémement utiles.

Il n'y aura jamais que ſix

Digitized by Google

Cours principales, avec leſquelles les Negociations puiſſent avoir de belles ou de fâcheuſes conſéquences.

Celle de Conſtantinople, où il faut envoyer un homme de belle aparence, ferme de parole; mais concis, ſolide dans ſes raiſonnemens, & point du tout entêté de ſon caractére. Celui qui ira en ſecond, doit donc être un homme intrepide, doux, mais preſſant dans ſes raiſonnemens, & qui ſçache ouvrir tant de moyens de faire réuſſir ce qu'il prétend, que le Commiſſaire Otoman ſoit forcé d'en accepter quelqu'un, ou d'en propoſer lui-

même

même de recevables. Il faut que celuici ſçache pertinemment l'art de régner, & il ne ſçauroit trop avoir d'expérience pour éviter toutes les ruſes des Mahometans, qui ſe piquent ſi haut de mener les Alemands par le nez, & de les éfrayer dés qu'ils menacent.

Celle de Pologne demande un homme d'intrigue & de partis, qui ſçache connoître les uns par le commerce des autres, & ſoûtenir ſon caractere avec tant de hauteur & de juſteſſe, qu'il ſe faſſe toûjours reſpecter, plus encore par crainte que par ménagement. Celui qu'on lui donne en ſe-

cond, doit être un homme docile, qui écoute & qui profite de tout, qui s'épuiſe en raiſonnemens pour détruire le ſentiment qu'il ne veut pas ſuivre, en diſant tres-peu de celui qu'il prétend établir, afin que les Polonois y viennent comme d'eux-mêmes ; ce qui eſt le grand ſecret de faire ſes afaires en ce pais-là : qui traitent l'un & l'autre le Roi avec eſtime, mais non pas avec confiance, ſans jamais s'ouvrir à lui de ce qu'il pouroit faire ou ometre, s'ils n'en ont un ordre exprés de la Cour, & ſi ce Prince n'eſt profondément dans les interêts déclarez de la

Mai-

Digitized by Google

Maiſon d'Auſtriche ; car il arive ſouvent que ce Prince revele à d'autres ce qu'un Miniſtre lui ſuggère, & indiſpoſe infailliblement contre lui ceux qui ne ſont pas de ce ſentiment ; de quoi un Prince habile à regner en Pologne ſçait ſe prévaloir contre la Couronne même qui lui en donne l'ocaſion par cette indiſcréte découverte.

Celle de Rome demande un homme faſtueux, qui faſſe plus de montre qu'il ne diſe de paroles, qui ſçache ſe faire aimer, & non pas craindre, ce qui éveille trop les

Italiens

Italiens ; & qui ſous un air de bonté, ſans afectation, s'inſinuë dans tous les détours & dans toutes les ſoupleſſes de cette ruſée Cour. Celui qu'on lui donne en ſecond, doit être précis, à ne rien dire ce qu'il prétend que d'une ſeule maniere, & toûjours par les mêmes raiſons, puiſque l'Italien pénétre tout dés qu'on s'ouvre trop, ſe contentant d'improuver de même par tres-peu de paroles, tout ce qu'on lui opoſe, en faiſant l'un & l'autre proviſion de phlégme, ſans même marquer la moindre impatience, pour profiter des régnes comme ils ſont, & diſ-

poſer

poſer de loin le moyen de ſe redimer de cette vexation que Rome donne à toutes les Couronnes puiſſantes, ſous prétexte de Religion.

Celle d'Angleterre demande un homme familier, populaire & magnifique, qui épuiſe les reflexions d'un tas d'opinions peu enfoncées & fort intereſſées au lucre domeſtique; & qui par ſon affabilité paroiſſe tout eſperer des Anglois, même à force de les flater. Celui qu'on lui donnera en ſecond, doit avoir le génie ouvert, être éloquent, juſte dans ſes découvertes, & ſi acoûtumé aux contradictions, qu'il

s'en

s'en ſerve pour raiſons, au lieu d'en employer d'autres ; afin que ſon opinion paroiſſant établie ſur des principes reçûs de quelqu'un, ait autant de Patrons que la propoſition qu'il voudra relever a de partiſans, & que l'indiſpoſition des autres ne retombe jamais ſur lui, mais ſur ceux qui y ont contredit. C'eſt l'art de triompher dans cette Négociation.

Celui qui vient d'Angleterre doit être apliqué en Holande, afin de faire valoir dans l'une, ce qu'il aura ébauché dans l'autre ; & que ces nouveaux Republicains l'eſtiment davantage par l'habitude qu'il aura

aquiſe

aquiſe de traiter avec des gens qu'il faut entretenir dans les mêmes jalouſies d'interêt & d'animoſité contre la France: Comme il eſt à propos d'adreſſer à Veniſe le Miniſtere qui revient de Conſtantinople, pour aprendre mieux l'art d'ébranler ce ferme Senat, quand on voudra en venir à une rupture ouverte.

La Cour de Suéde demande un homme meur & circonſpect, qui ne marque jamais aucune envie de remuer, homme de paix, qui ne parle que d'acord, que de concorde entre les Couronnes pour le bien public des peuples, &c. Celui

qu'on lui donnera en ſecond, doit être pénétrant à découvrir ceux qui ſont mécontens, ſoit de leur état, ſoit du gouvernement, pour les faire entrer en confidence de la Couronne qu'il ſert, les engager même par des penſions modiques, mais bien payées & fort ſecrétement, afin de pouvoir s'en ſervir à ſes fins, quand il ſera tems de remuer le gouvernement de l'Alemagne; il faut qu'il ſoit ſi couvert, qu'il ne paroiſſe affecter que les découvertes du commerce, de la culture, des inclinations prédominantes de la nation; mais qu'il ſeme adroitement

de

Digitized by Google

de grandes défiances contre les vûës ſourdes ou publiques de la France, s'atirant même de ſes Confréres certains avis faits exprés, qui lui marquent que le Cabinet du Prince eſt fort ocupé ſur les trames ſourdes de la France, qui agit toûjours malgré elle-même, & ſouvent au delà de ſes propres interêts, afin d'obſerver le penchant des eſprits ſur cette découverte, pour pouvoir à tems en profiter.

Celuici fera bien de paſſer en Dannemarc, pour marquer quelque égalité d'eſtime entre ces deux Rois jaloux l'un de l'autre, mais principalement

pour y faire la même choſe qu'en Suéde, y entretenir des partis qu'on puiſſe ménager pour les interèts de ſon Maître, & deſquels on puiſſe ſe ſervir dans l'ocaſion, pour opoſer au moins l'un à l'autre, ſi on ne peut joindre l'un & l'autre contre la France.

La Cour de France demande un homme qui afecte la ſimplicité, & un grand éloignement du faſte & du luxe, puiſqu'il n'i tient pas le rang qui lui eſt dû; qui ſoit liberal de ſa table, facile à aborder, & ſi profond à ne s'expliquer ſur rien, qu'il paroiſſe plûtôt ſtupide qu'intriguant, & au-

prés

Digitized by Google

prés du Souverain de cét Etat, plûtôt ſincere que politique. Celui qu'on lui donnera en ſecond, doit être extrémement retiré, & apliqué à de grandes choſes, toûjours embaraſſé d'afaires en aparence, fort exact à tout obſerver, & à conférer de tout avec le Miniſtre, point du tout parleur, mais ſolide & juſte dans tout ce qu'il dira, ſi acoûtumé à trouver tout bien & tout bon, que ſa ſeule complaiſance lui donne du ſufrage par tout; ſe conformant à la mode, aux habits, &c. & paroiſſant auſſi ſomptueux que ſon ajoint paroît négligé dans ſes dehors,

qui

qui n'ait avec les gens d'Etat que des conférences ſur d'autres afaires que les ſiennes, & qui paroiſſe ſi peu inſtruit de celles de France, même de celles de ſon Maître, qu'on le prenne plûtôt pour un homme qui voyage par curioſité, que pour un homme deſtiné à découvrir la politique & les deſſeins de ce Cabinet. Celui-ci entretiendra une groſſe coreſpondance avec tous ſes Coëgaux de Conſtantinople, de Pologne, de Rome, de Veniſe, & de Suéde, &c. pour aprendre par eux-mêmes ce qui paroît ſe remuër où ils ſont pour les interêts de cette Cour,

& n'en juger jamais assurément que sur ces découvertes étrangeres.

Celuici poura passer en Portugal & en Espagne sans aucun obstacle, & puisqu'outre qu'il y recevra les honneurs qui lui ont été diferez, il achevera aisément d'indisposer les Nations contre la France, par le seul détail de ses mœurs & de la conduite de son gouvernement, y mêlant les iregularitez de religion, de sentimens, de coûtumes, &c. pour grossir l'éloignement naturel qui se trouve entre ces Nations.

Quand tous ces Seconds re-

viendront à leur place, il faut les laiſſer au moins repoſer une année avant que de les renvoyer chez les Princes d'Italie ou d'Alemagne, & obliger leur Compagnie de les élire pour Chefs Référendaires d'Etat, afin qu'en portant la parole ordinaire, ils inſtruiſent à fond le Prince, de ce qu'ils ont remarqué dans ces Cours qu'ils viennent de quiter; ce qu'on peut même les obliger de donner par écrit.

Pendant leur abſence, ſi le nombre des Politiques d'Etat n'aloit pas juſqu'à ſept, ceux qui reſtent introduiront dans leurs conférences politiques de

ſemaine

ſemaine, cinq ou ſix aſpirans jugez capables, & déja penſionnaires de cette Chambre, comme on l'a dit plus haut; on les fera de même préſenter au Souverain régnant, afin qu'il s'inſtruiſe par lui-même de leur mérite & du bon choix de la Chambre en faveur de ſon ſervice, mais ils n'auront point de part aux déciſions, ni aux conſultations ſecrétes du Cabinet, juſqu'à ce qu'ils ayent prêté le ſerment de fidelité & de ſecret.

Quand le Souverain jugera à propos, il les fera paſſer dans le Conſeil Aulique, même dans celui de la Régence, ſe-

lon

lon leur capacité; il poura même par la ſuite les élever encore plus haut, s'ils continuënt à le mériter. C'eſt par là qu'il eſt aſſuré de tout ſçavoir, d'être averti à tems, d'être bien ſervi, & de n'être jamais ſurpris.

Dés que le Souverain aura avancé un membre de ce Conſeil, juſqu'à quelque participation du Miniſtere, il l'obligera de donner par écrit ſigné de ſa main, & affirmé vrai ſelon ſa conſcience, l'idée qu'il a de tous ceux qu'il a laiſſé dans la même Chambre qu'il vient de quiter, afin que le Souverain les connoiſſe plus intime-

ment

ment, ce qui ſera tenu ſecret entre le Souverain & le Sujet.

Il eſt à propos de ne pas ennoblir ces nouveaux Sujets par des diſtinctions extérieures qui ſeront toûjours au deſſous de leur mérite; s'il eſt tel qu'on le ſupoſe, le titre de Conſeiller ſecret du Cabinet ſufit pour avoir entrée par tout, afin que leurs enfans s'étudient encore de ſurpaſſer leurs peres, pour ſuccéder à leur diſtinction par les mêmes voyées, & qu'on oblige par là même les peres à les cultiver d'une maniere ſi ſevere & ſi rigoureuſe, que la lâcheté & l'indolence qui deſolent les familles de grande

qualité,

qualité, & les enfans des Miniſtres les plus acréditez, n'aillent pas juſqu'à eux, mais qu'ils l'évitent par la ſeule neceſſité de ſoûtenir la fortune de leurs peres. C'eſt la ſeule metode qui reſiſte aux Souverains aujourd'hui de perpétuer la vigilance des Miniſtres dans leur ſervice.

De ces treize Politiques il poura y en avoir trois ou quatre Eccleſiaſtiques, ſupoſé qu'ils ayent de grands talens; mais il ne les faut jamais employer en Seconds qu'en Pologne, en France, en Suede, & chez les Princes d'Italie ou d'Alemagne Catoliques.

Tous

Tous les Commiſſaires qu'on aſſigne en Cour pour écouter les négociations étrangeres, doivent être acompagnez d'un de ces Politiques, avec voix délibérative dans l'aſſemblée, & même pas que l'homme de la premiere qualité, auquel il doit toûjours être ajoûté en ſecond par tout, ſans quoi le Souverain ſera toûjours la dupe de ſon Miniſtere.

Il faut envoyer en Perſe & en Moſcovie, même ailleurs, des Ambaſſadeurs extraordinaires fort éclatans, magnifiques, d'une grande dépenſe, & ſur tout acompagnez de pluſieurs bonnes têtes bien inſtruites des

incli-

inclinations & des maximes de ces peuples, pour en tirer le fruit qu'on en eſpere ſelon le beſoin.

Quand il y aura quelque propoſition ſcabreuſe, à laquelle il s'agit de répondre, le Souverain fera conſulter cette Chambre de Politique d'Etat, avant que de la propoſer au Conſeil privé ou ſecret, afin que chacun y ſçache tout ce qu'on peut y entrevoir, ſoit dans les termes, ſoit dans les ſuites.

Il faut être extrémement circonſpect dans les Traitez publics, plûtôt ne les finir jamais, que d'i paſſer ce qu'on

ne

ne veut pas tenir ; mais auſſi ne faut-il jamais en permetre l'infraction dés qu'ils ſont ratifiez, afin d'atirer par cét air de bonne foi, la confiance de toute l'Europe ; il y aura toûjours aſſez d'autres moyens de broüiller, où on s'aviſera de le faire ſentir.

Il faut d'abord de gré ou de force ſe rendre l'arbitre de tous les diferends entre les Princes d'Italie, ou ceux d'Alemagne, quels qu'ils ſoient, & à la moindre invocation, même ménagement de ſecours étrangers, les acabler ſans reſſource, & ſur tout oprimer du poids de ſes for-

ces

ces actuéles dans la moindre réſiſtance ; quand même aprés cette punition paſſagere, il faudroit rendre ou abandonner la proye, n'importe, l'exemple de la deſolation retient les autres, & rend plus dociles & plus ſoûmis ceux qui ont plus perdu à la querelle.

Il faut communiquer incontinent aprés le ſerment à tous les Politiques, le Teſtament Politique que j'ai donné à l'Empereur Leopold en faveur du Roi d'Hongrie & ſes Succeſſeurs arivant à l'Empire, afin que ce jeune Prince trouve des gens remplis & verſez dans ſes interêts, & qu'il puiſ-

ſe

ſe s'en ſervir utilement pour aprendre à regner, puiſque ç'a été été mon intention.

En paix & en guerre ces Politiques entretiendront commerce de lettres dans les Pais Etrangers, mais ils ſe ſerviront du Secretaire de la Chambre, qui ſera donné par le Souverain, afin qu'on puiſſe aſſurément découvrir juſqu'où vont leurs intelligences, & à quoi elles aboutiſſent.

Comme la Famille regnante aura beaucoup de confiance à ces ſages Politiques, ils ne lui manqueront de fidelité qu'au danger de leur propre vie; car ſi quelqu'un eſt con-

vaincu de la moindre trahiſon dans le dehors, quelle qu'elle ſoit, il ſera pendu devant la porte de l'aſſemblée, ſes Confréres étans obligez d'étre ſes Juges ſans apel. Si cette infidelité eſt en dedans de l'Etat par quelque indiſcretion, &c. il en ſera quite pour ſa fortune, & ſera relégué pour ſa vie à trente lieuës au moins de la Cour, ſans aucune penſion à eſperer, où il ſera mis en aſſurance dans une Ville forte ou Citadéle pour priſon perpétuéle, aprés avoir fait amende honorable devant la porte de ſon aſſemblée en chemiſe, la torche au poing, toûjours

par

par le propre jugement de ſes propres Confréres, qui encoureront la même peine ſans y rien changer, s'ils n'en décident ſelon l'intention de ces inſtructions.

Uniſſant ces inſtructions à celles que j'ai données dans mon Teſtament Politique, il n'i a point d'aparence que la Maiſon d'Auſtriche ne proſpere, que toute l'Europe n'ambitionne d'être ſous ſa domination, & qu'elle ne ſuplante peu à peu tous ceux qui lui reſiſtent.

Il faut admetre dans cette Chambre les Sujets des Pais nouvélement conquis, recon-

nus

nus habiles & éprouvez fidels; afin que chacun trouve un rang dans l'Etat à proportion du merite que le Ciel lui aura communiqué, les obſervant de prés, aux mêmes droits & dangers de punition que deſſus; par où perſonne ne ſera indiſpoſé contre le ſage gouvernement de la Famille dominante, & on évitera ce qui arive aujourd'hui au gouvernement d'Eſpagne, qui n'a pour amis ni parens, ni aliez, ni Sujets aquis, ni ennemis déclarez.

Signé;

CHARL. DE LORAINE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google